



État des lieux socio-économique septembre 2016

La région Bourgogne-Franche-Comté et ses zones d'emploi



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Synthèse

Une région industrielle et agricole	3
Une situation globalement moins favorable qu'au niveau national	3
Atouts – Faiblesses	4
De fortes disparités au niveau infra-régional	5

Analyse régionale

Population	8
Diplôme	13
Population active	16
Emploi	18
Demande d'emploi	23
Conditions de vie	30

Annexes

Tableaux de données	32
Définitions	34
En savoir plus	35

8,8 % du territoire métropolitain
(5^e sur les 13 régions métropolitaines)

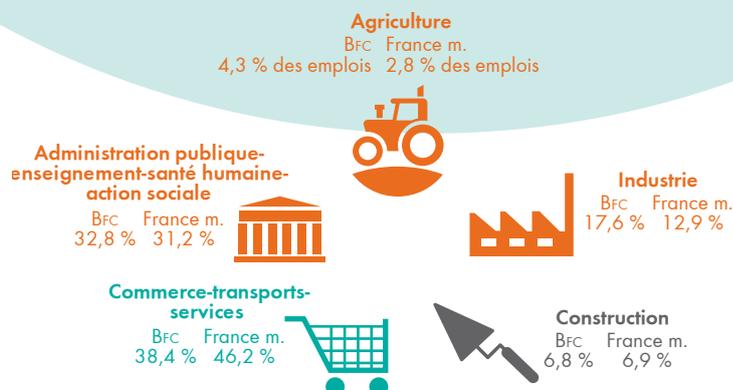
4,4 % de la population métropolitaine
(11^e)

58,9 habitants / km²
contre 116,5 en France métropolitaine (12^e)

4,3 % de l'emploi métropolitain (11^e)

Synthèse

Une région industrielle et agricole



Source : INSEE, Rp 2012, emploi au lieu de travail - traitement C2R Efigip

Une situation globalement moins favorable qu'au niveau national

BFC / France métro.

Densité de population 2012	⊖	Moins favorable en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine
Part de moins de 25 ans 2012	⊖	Moins favorable en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine
Part de 60 ans et plus 2012	⊕	Valeur plus forte en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine
Évolution de la population 2007-2012	⊖	Valeur moins forte en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine
Solde migratoire 2007-2012	⊖	Valeur moins forte en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine
Niveau de formation de la population 2012	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Niveau de qualification des actifs en emploi 2012	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Évolution de l'emploi salarié 2009-2014	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi fin 2010-fin 2015	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Niveau de formation des demandeurs d'emploi fin 2015	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Part de chômeurs de longue durée fin 2015	⊕	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Taux de chômage fin 2015	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Part de bénéficiaires du RSA parmi les allocataires CAF 2015	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine
Taux de pauvreté 2012	⊖	Valeur en Bourgogne-Franche-Comté égale à celle mesurée en France métropolitaine

Sources : INSEE, DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

Synthèse

Atouts / faiblesses

ATOUTS

- **Une localisation favorable** (entre le couloir Rhodanien et le couloir Rhéna)
- **Une bonne accessibilité** (réseau autoroutier, Lgv)
- **Un niveau de formation de la population en progression**
- **Une élévation du niveau de qualification des actifs en emploi**, hausse toutefois légèrement moins forte qu'au plan national
- **Un taux d'emploi légèrement supérieur au niveau national, notamment pour les jeunes**
- **Une région plus industrielle**
 - > Savoir-faire, compétences : métallurgie, microtechniques, plasturgie, industrie automobile, industrie pharmaceutique, industries agro-alimentaires, bois...
- **Et plus agricole**
 - > Agriculture sous label de qualité : viticulture, élevage laitier et viande.
- **Une hausse de l'emploi salarié entre 2009 et 2014 dans le secteur des services**
- **Une hausse des embauches entre 2013 et 2015**
- **Des besoins de main d'œuvre en Suisse**
- **Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi moins forte qu'en France métropolitaine**
 - > Parts de femmes et de jeunes en baisse entre 2010 et 2015.
 - > Progression du niveau de formation des demandeurs d'emploi entre 2010 et 2015.
- **Un taux de chômage inférieur au taux national**
- **Une part de bénéficiaires du RSA parmi les ménages allocataires de la CAF plus faible qu'à l'échelle nationale**
- **Un taux de pauvreté plus faible qu'en France métropolitaine**
- **Moins d'inégalité de revenus**

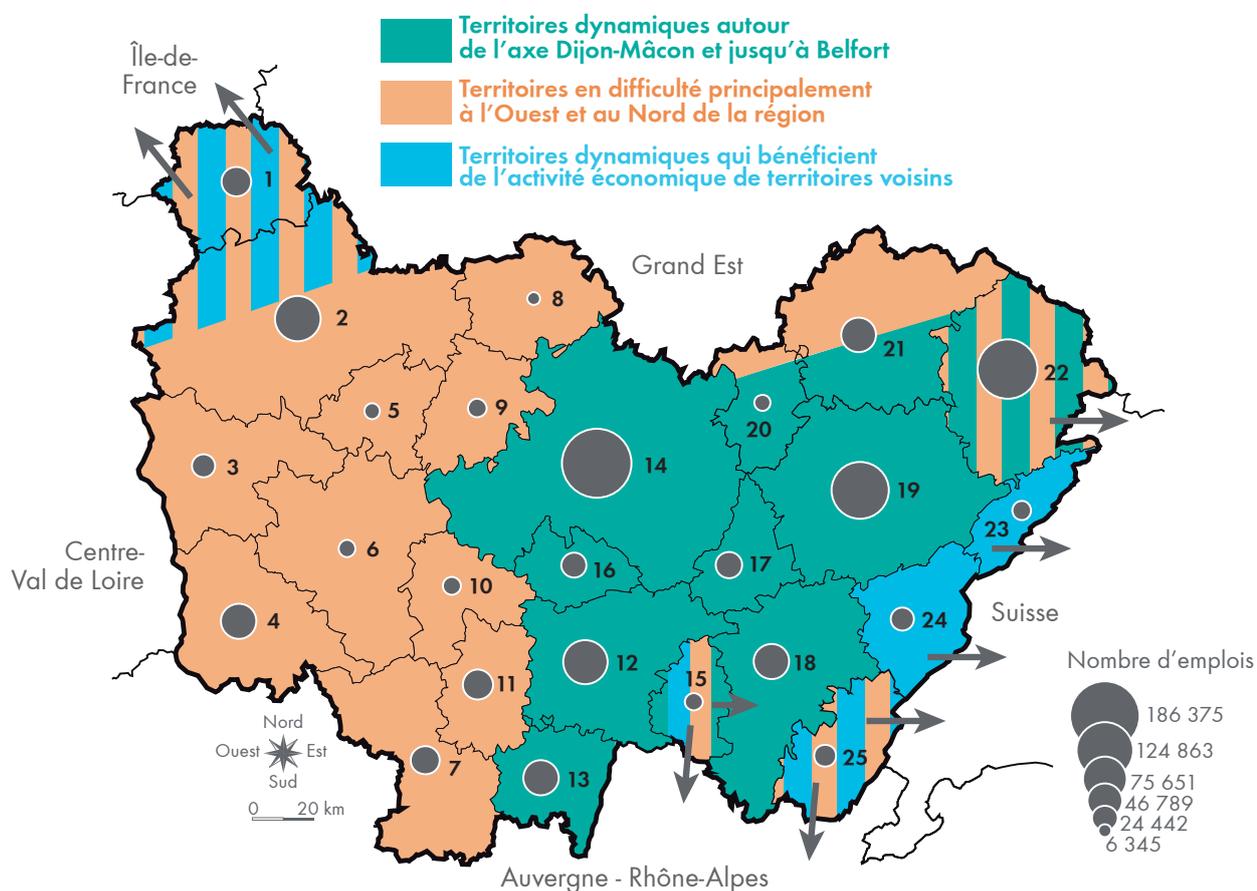
FAIBLESSES

- **Une population plus âgée et un vieillissement plus marqué qu'en moyenne nationale**
- **Une progression de la population plus faible**
- **Un plus faible niveau de formation**
- **Un niveau de qualification plus faible** (qui correspond aux besoins de l'économie régionale ?)
- **Des taux d'activité et d'emploi des seniors inférieurs en région**
- **Une inertie de l'emploi tertiaire notamment dans le commerce, les services...**
- **Une image de l'industrie parfois négative**
- **Une baisse de l'emploi salarié entre 2009 et 2014** contre une légère hausse en France métropolitaine
 - > Tous les grands secteurs orientés à la baisse sauf les services.
 - > La construction et l'industrie affichent les reculs les plus importants.
- **Des demandeurs d'emploi au profil plus exposé**
 - > Plus fortes parts de jeunes et de seniors parmi les demandeurs d'emploi fin 2015.
 - > Niveau de formation des demandeurs d'emploi inférieur à celui relevé au plan national.
 - > Part de chômeurs de longue durée proche du niveau national.
- **Des revenus plus faibles**

retour
sommaire

De fortes disparités au niveau infra-régional

De fortes disparités au niveau infra-régional¹



¹Typologie réalisée à partir des données suivantes : part de personnes âgées de moins de 25 ans, part de personnes âgées de 60 ans et plus, évolution de la population, évolution de la population due au solde migratoire, projections de population, niveau de formation de la population, niveau de qualification des actifs en emploi, évolution de l'emploi salarié, mobilité géographique des actifs en emploi, évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC, niveau de formation des demandeurs d'emploi de catégories ABC, part de chômeurs de longue durée, taux de chômage, taux de pauvreté (voir détail des données page 32).

Synthèse - De fortes disparités au niveau infra-régional

1. Sens

- Population en augmentation
- Zone attractive : solde migratoire fort
- Taux de chômage supérieur au taux régional
- Moins de situations de précarité qu'en région
- Baisse de l'emploi salarié et forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Forte mobilité des actifs en emploi : tire profit du dynamisme des territoires voisins

2. Auxerre

- Densité de population faible
- Population âgée et déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Davantage de situations de précarité qu'en région

3. Cosne-Clamecy

- Spécialisation sectorielle : agriculture
- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Taux de chômage supérieur au taux régional
- Davantage de situations de précarité qu'en région

4. Nevers

- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Baisse de l'emploi salarié
- Davantage de situations de précarité qu'en région
- Secteur tertiaire développé

5. Avallon

- Spécialisation sectorielle : commerce-transports-services
- Milieu rural vieillissant
- Faibles niveaux de diplôme et de qualification
- Stabilité de l'emploi salarié
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Davantage de situations de précarité qu'en région

6. Le Morvan

- Spécialisation sectorielle : agriculture
- Milieu hyper rural vieillissant
- Déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Davantage de situations de précarité qu'en région
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Taux de chômage inférieur au taux régional

7. Le Charolais

- Spécialisation sectorielle : agriculture
- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Taux de chômage inférieur au taux régional

8. Châtillon

- Spécialisation sectorielle : agriculture
- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Taux de chômage supérieur au taux régional
- Davantage de situations de précarité qu'en région

9. Montbard

- Spécialisation sectorielle : industrie
- Milieu rural vieillissant
- Faible niveau de formation
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Stabilité de l'emploi salarié

10. Autun

- Spécialisation sectorielle : agriculture
- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Forte baisse de l'emploi salarié
- Taux de chômage supérieur au taux régional
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Davantage de situations de précarité qu'en région

11. Le Creusot-Montceau

- Spécialisation sectorielle : industrie
- Population vieillissante
- Déficit démographique
- Faible niveau de formation
- Le plus fort taux de chômage de la région
- Davantage de situations de précarité qu'en région

12. Chalon-sur-Saône

- Population en augmentation
- Niveau de formation supérieur au niveau régional
- Stabilité de l'emploi salarié
- Hausse du nombre de demandeurs d'emploi

13. Mâcon

- Zone attractive, population en augmentation
- Niveaux de formation et de qualification supérieurs au niveau régional
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Moins de situations de précarité qu'en région
- Hausse du nombre de demandeurs d'emploi

14. Dijon

- Spécialisation sectorielle : commerce-transports-services
- Population en augmentation
- Niveaux de formation et de qualification supérieurs au niveau régional
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Moins de situations de précarité qu'en région

retour
sommaire

Synthèse - De fortes disparités au niveau infra-régional (suite)

15. Louhans

- Spécialisation sectorielle : agriculture et industrie
- Milieu rural, population âgée
- Zone attractive : population qui progresse en raison d'un solde migratoire très fort, le plus fort de la région.
- Niveaux de formation et de qualification inférieurs au niveau régional
- Davantage de situations de précarité qu'en région
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Taux de chômage inférieur au taux régional

16. Beaune

- Spécialisation sectorielle : agriculture et commerce-transport-services
- Population en augmentation
- Hausse de l'emploi salarié
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Moins de situations de précarité qu'en région

17. Dole

- Population jeune, en augmentation
- Niveau de formation supérieur au niveau régional
- Progression de l'emploi salarié
- Mais forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi

18. Lons-le-Saunier

- Zone rurale, population vieillissante, en augmentation
- Zone attractive : solde migratoire positif
- Niveau de formation supérieur au niveau régional
- Niveau de qualification inférieur au niveau régional
- Baisse de l'emploi salarié
- Le plus faible taux de chômage de la région
- Mais forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi

19. Besançon

- Spécialisation sectorielle : administration publique-enseignement-santé humaine-action sociale
- Population jeune, en augmentation
- Niveaux de formation et de qualification supérieurs au niveau régional
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Mais baisse de l'emploi salarié

20. Gray

- Spécialisation sectorielle : industrie
- Milieu rural vieillissant
- Déficit démographique
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi
- Davantage de situations de précarité qu'en région
- Situations les plus problématiques dans le Nord de la zone

21. Vesoul

- Spécialisation sectorielle : administration publique-enseignement-santé humaine-action sociale
- Zone rurale, population en baisse
- Faibles niveaux de formation et de qualification
- Baisse de l'emploi salarié
- Davantage de situations de précarité qu'en région
- Situations les plus problématiques dans le Nord de la zone

22. Belfort-Montbéliard-Héricourt

- Spécialisation sectorielle : industrie
- Population jeune, en augmentation
- Zone peu attractive : solde migratoire négatif
- Niveau de qualification supérieur au niveau régional
- Baisse de l'emploi salarié
- Faible niveau de formation des demandeurs d'emploi
- Le 2e plus fort taux de chômage de la région
- Davantage de situations de précarité qu'en région

23. Morteau

- Spécialisation sectorielle : industrie
- Population jeune, en augmentation
- Zone attractive : le 2e plus fort solde migratoire de la région
- Niveau de qualification inférieur au niveau régional
- Légère progression de l'emploi salarié
- Faible taux de chômage
- Moins de situations de précarité qu'en région
- Forte mobilité des actifs en emploi : tire profit des besoins de main d'œuvre en Suisse

24. Pontarlier

- Population jeune, en augmentation
- Zone attractive : solde migratoire positif
- Niveau de formation élevé
- Niveau de qualification inférieur au niveau régional
- Progression de l'emploi salarié
- Faible taux de chômage
- Moins de situations de précarité qu'en région
- Forte mobilité des actifs en emploi : tire profit des besoins de main d'œuvre en Suisse
- Mais forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi

25. Saint-Claude

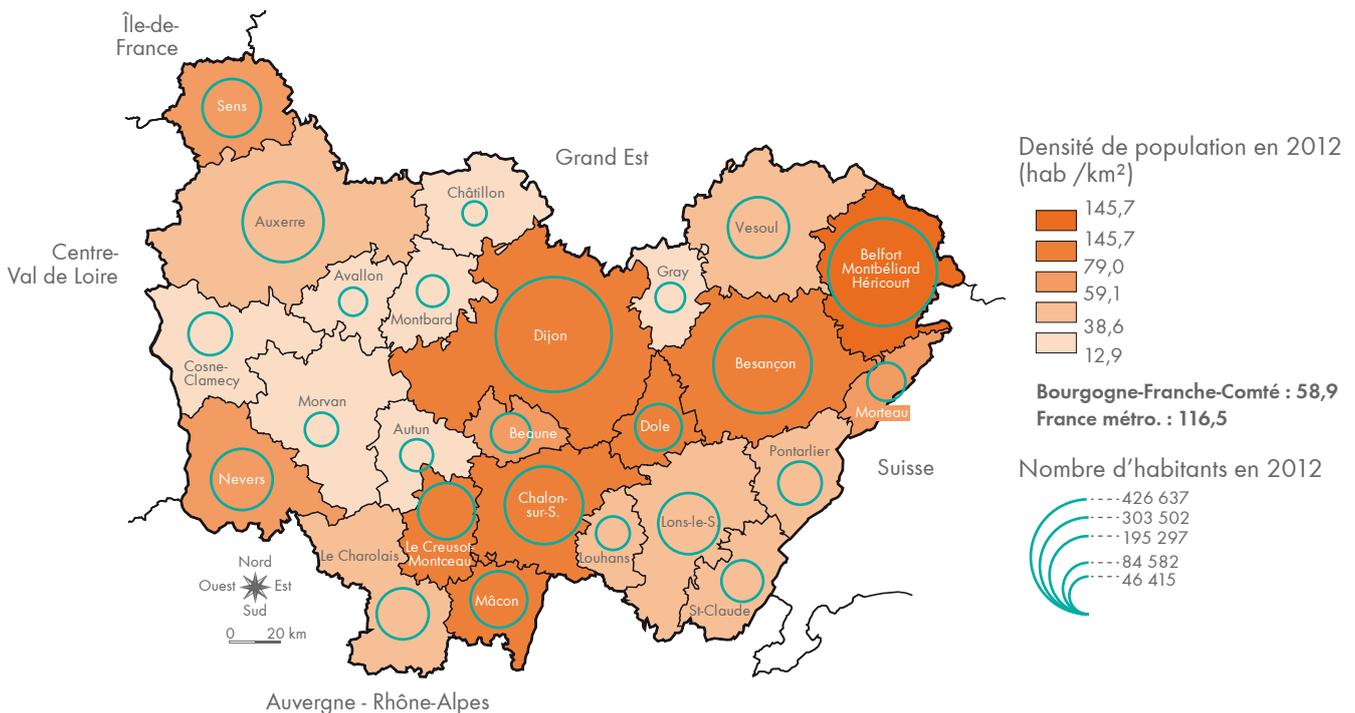
- Forte spécialisation sectorielle : industrie
- Population jeune, en diminution
- Déficit d'attractivité : solde migratoire le plus défavorable de la région
- Niveau de qualification inférieur au niveau régional
- Taux de chômage inférieur au taux régional
- Moins de situations de précarité qu'en région
- Baisse de l'emploi salarié
- Forte mobilité des actifs en emploi : tire profit des besoins de main d'œuvre en Suisse et dans l'Ain

Population

La Bourgogne-Franche-Comté, une petite région rurale

La région regroupe un peu plus de 4 % de la population métropolitaine. Seules les régions Centre-Val de Loire et Corse comptent moins d'habitants. Les zones d'emploi les plus peuplées sont, par ordre décroissant, Dijon, Belfort-Montbéliard-Héricourt et Besançon qui concentrent à elles seules presque 4 habitants de la région sur 10. En Bourgogne-Franche-Comté, la densité de population est quasiment deux fois plus faible qu'en moyenne nationale. Seule la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt affiche une densité supérieure au niveau national. Elle est particulièrement basse dans les zones d'emploi de Châtillon, du Morvan, d'Avallon, de Montbard ou encore de Cosne-Clamecy (moins de 30 habitants/km²). Ces dernières s'inscrivent dans une configuration qui dépasse les frontières régionales, celle de la diagonale du vide qui traverse la France du Nord-Est au Sud-Ouest.

Nombre d'habitants et densité de population dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Source : INSEE, Rp 2012 - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

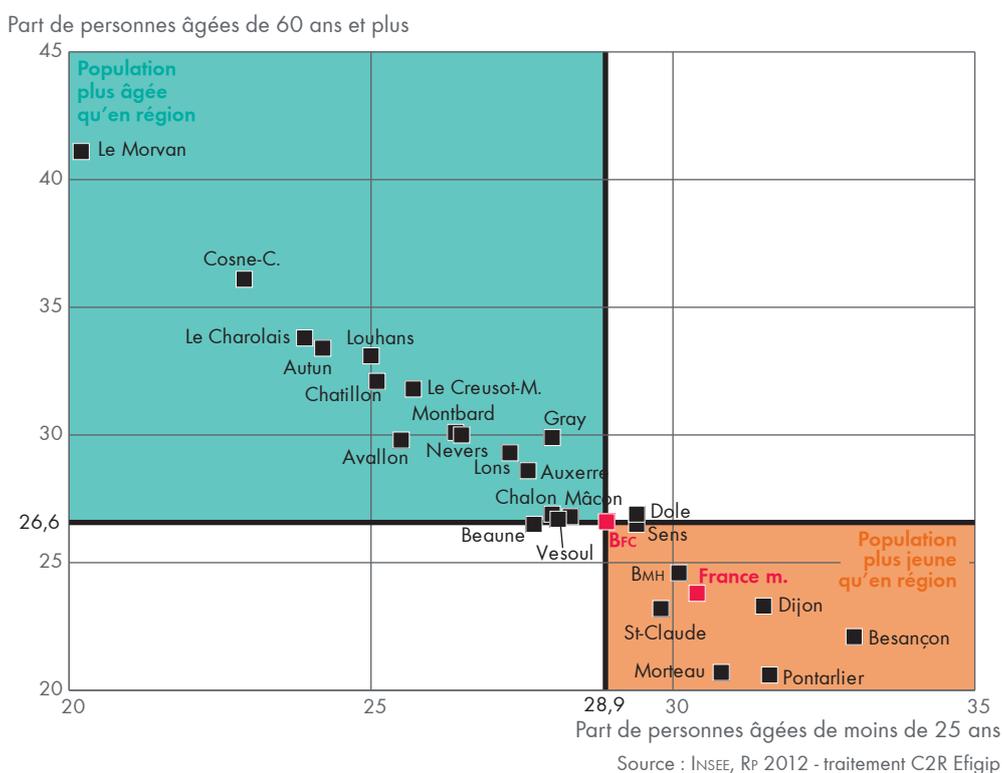
Population

Une population globalement plus âgée qu'à l'échelle nationale

La proportion de personnes âgées de moins de 25 ans (jeunes) est plus faible dans la région à l'inverse de celle de personnes âgées de 60 ans et plus. La situation est très contrastée à l'échelle infra-régionale. La population des zones d'emploi de Besançon, Pontarlier, Dijon ou encore Morteau est plus jeune qu'en moyenne nationale. À l'inverse, la population est particulièrement âgée dans les zones du Morvan, de Cosne-Clamecy, du Charolais, d'Autun, de Louhans, de Châtillon...

La tendance générale de vieillissement de la population constatée au plan national se vérifie dans la région. Elle est toutefois plus marquée avec une baisse plus importante de la part de jeunes et une hausse plus marquée de la part de personnes âgées de 60 ans et plus. Elle devrait se poursuivre au regard des projections de population à l'horizon 2042 réalisées par l'INSEE.

Part de personnes âgées de moins de 25 ans et de 60 ans et plus en 2012, en %



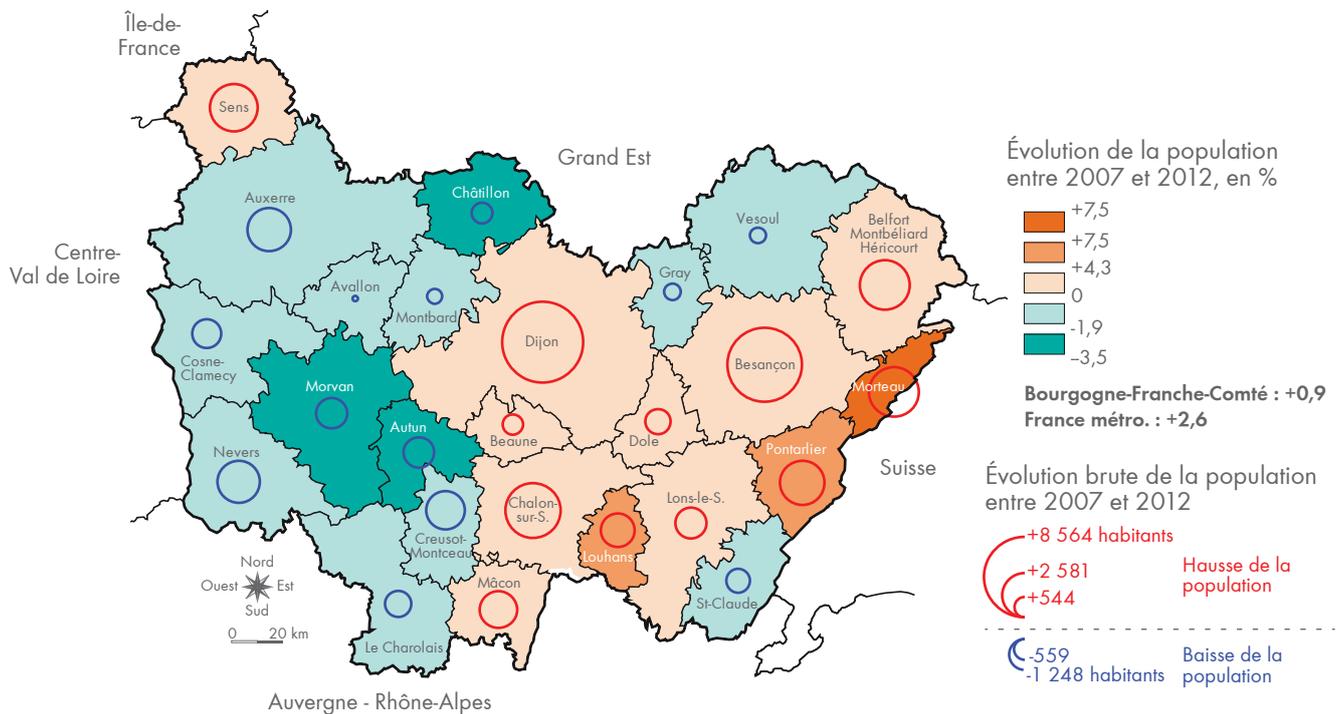
retour
sommaire

Population

Une progression de la population plus faible qu'au niveau national

La population de la région progresse de 0,9 % entre 2007 et 2012 contre +2,6 % à l'échelle nationale. C'est la plus faible hausse de France métropolitaine avec les régions Grand Est et Hauts de France. En Bourgogne-Franche-Comté, l'augmentation de la population s'appuie uniquement sur le solde naturel, le solde migratoire étant nul¹. De fortes disparités apparaissent de nouveau à l'échelle des zones d'emploi. La moitié des zones de la région gagne de la population, l'autre moitié en perd. Les zones de Morteau, Pontarlier, Louhans, Mâcon et Sens affichent, par exemple, une progression supérieure à la moyenne nationale. À l'opposé, les zones du Morvan, d'Autun, de Châtillon, de Cosne-Clamecy, de Nevers et du Creusot-Montceau se caractérisent par des diminutions significatives.

Évolution de la population dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Source : INSEE, Rp 2012 et 2007 - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

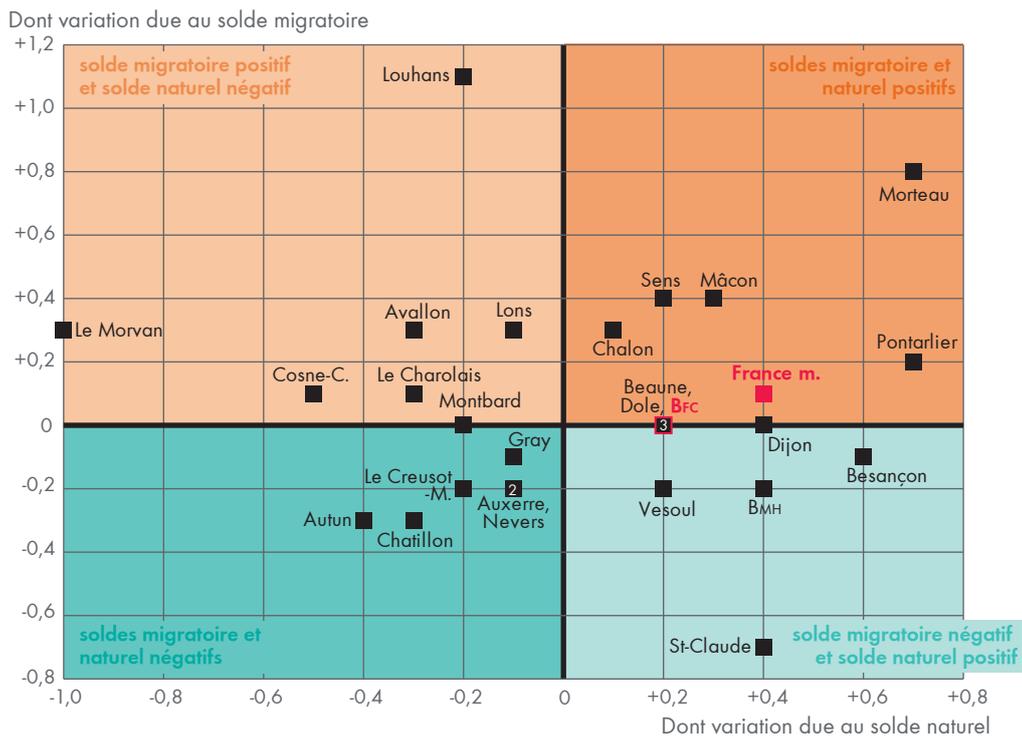
¹Voir définition page 34

Population

C'est logiquement dans les zones d'emploi les plus vieillissantes comme Le Morvan, Cosne-Clamecy ou encore Le Charolais que le solde naturel est le plus bas et, dans les zones les plus jeunes, qu'il est le plus élevé (Morteau, Pontarlier, Besançon...).

Les zones de Louhans, Morteau, Mâcon et Sens sont les plus attractives d'un point de vue résidentiel (soldes migratoires les plus élevés). Elles tirent profit de leur position privilégiée à proximité de territoires dynamiques : Auvergne-Rhône-Alpes, la Suisse et l'Île-de-France. À l'inverse, les zones Saint-Claude, Autun et Châtillon affichent les soldes migratoires les plus défavorables.

Variation annuelle de la population entre 2007 et 2012, en %



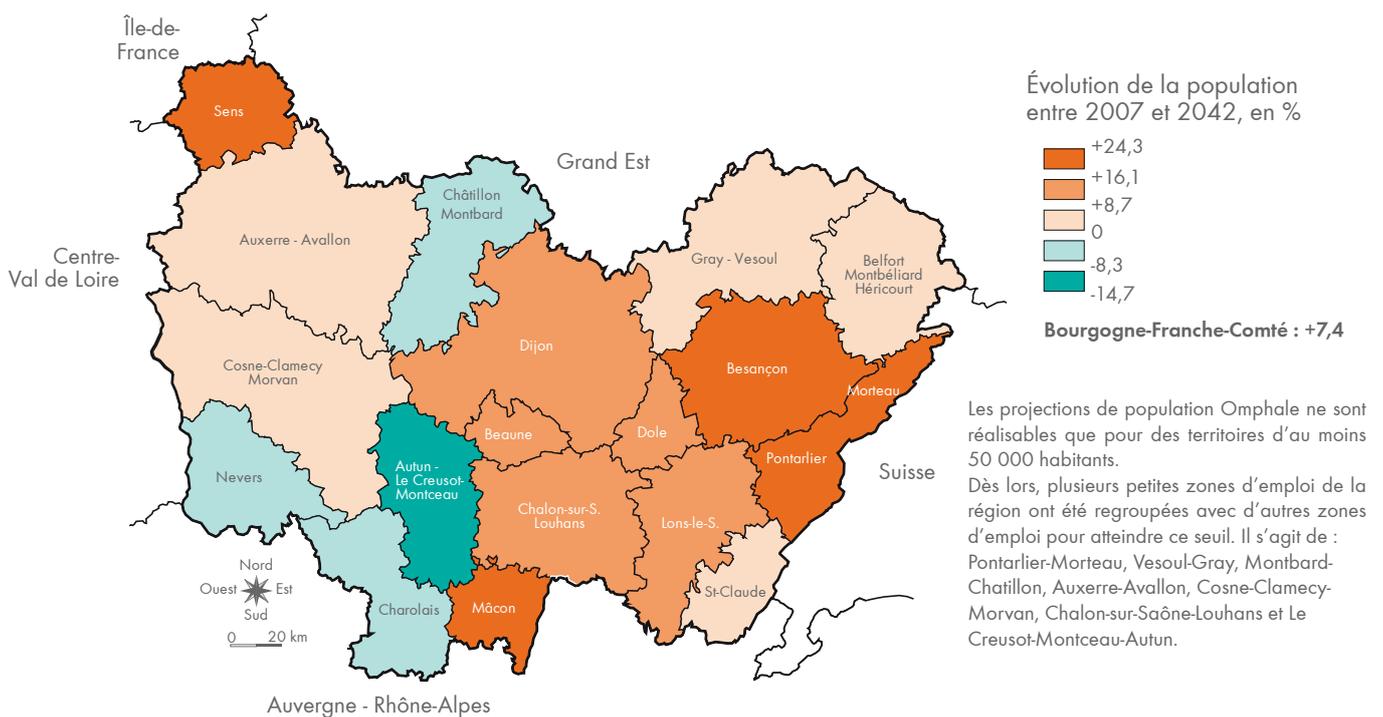
Source : INSEE, Rp 2012 et 2007 - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

Population

Selon les projections de population à l'horizon 2042 de l'INSEE¹, **la croissance de la population devrait perdurer dans la région** (+7,4 % entre 2007 et 2042) et dans ses zones d'emploi à l'exception de celle du Creusot-Montceau-Autun, de Nevers, du Charolais et de Montbard-Châtillon. Les plus fortes progressions concerneraient Pontarlier-Morteau, Besançon, Sens, Mâcon, Chalon-sur-Saône-Louhans ou encore Dijon.

Projections de population dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à l'horizon 2042



Source : INSEE, Omphale - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

¹Voir définition page 34

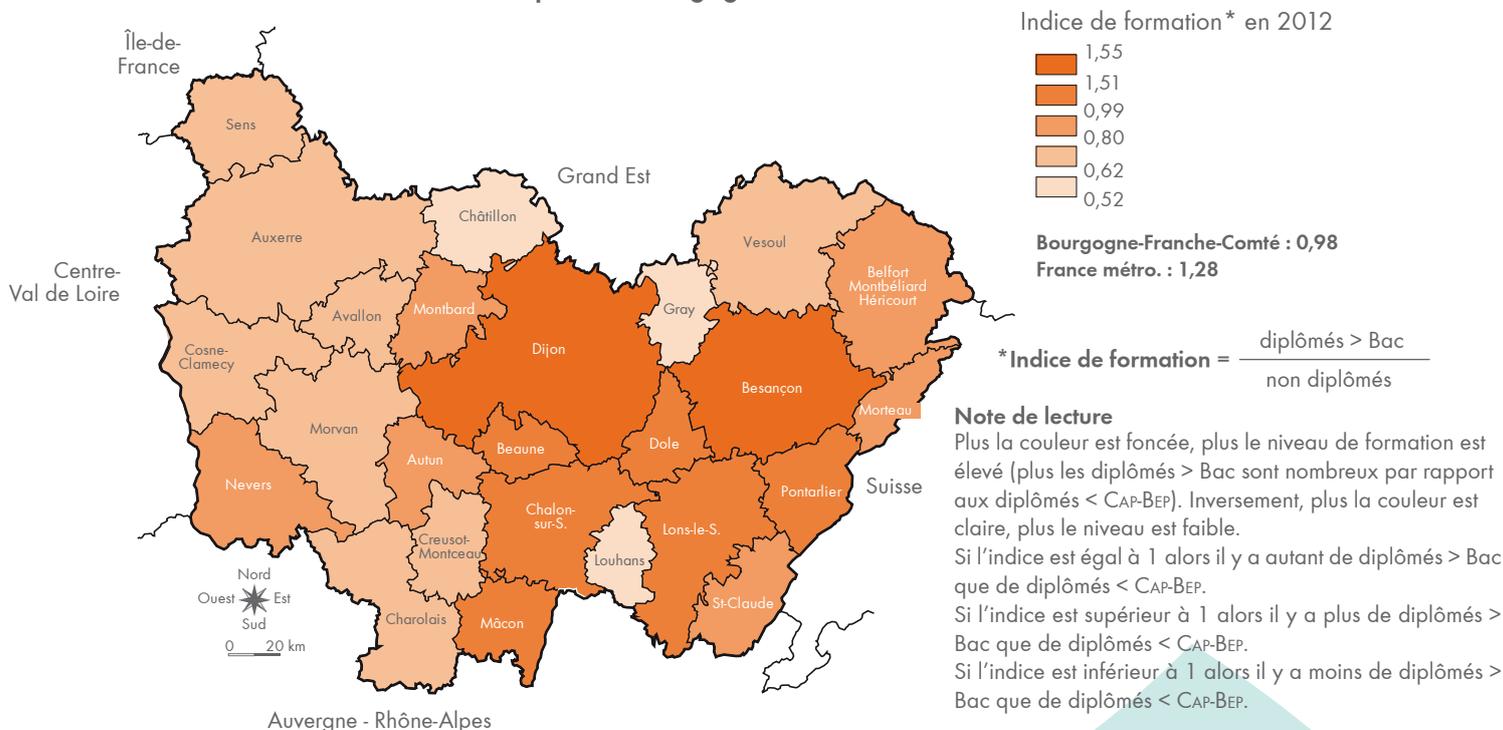
Diplôme

Un niveau de formation de la population plus faible dans la région qu'au plan national

La proportion de non diplômés (niveau de formation inférieur au CAP-BEP) s'élève à 36 % contre 33 % en France métropolitaine. Les personnes possédant un CAP-BEP sont également surreprésentées à l'inverse de celles ayant un diplôme du supérieur. La part de non diplômés est particulièrement élevée dans les zones d'emploi de Châtillon, Louhans, Gray, du Morvan, du Charolais ou encore de Cosne-Clamecy. Dans les zones de Besançon, Dijon, Pontarlier, Beaune et Mâcon, le niveau de formation de la population est le plus élevé. Ces écarts peuvent s'expliquer par la répartition de l'offre de formation notamment post-Bac et par le niveau de qualification des emplois proposés variable selon les territoires et les besoins de l'économie au niveau local.

Comme au plan national, le niveau de formation de la population progresse : la part de non diplômés diminue de près de 5 points entre 2007 et 2012 tandis que celle de personnes possédant un diplôme du supérieur augmente de près de 3 points. Cette tendance se vérifie dans l'ensemble des zones d'emploi de la région.

Indice de formation* dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Champ : population non scolarisée de 15 à 64 ans, diplôme le plus élevé obtenu.
Source : INSEE, RP 2012 - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

retour
sommaire

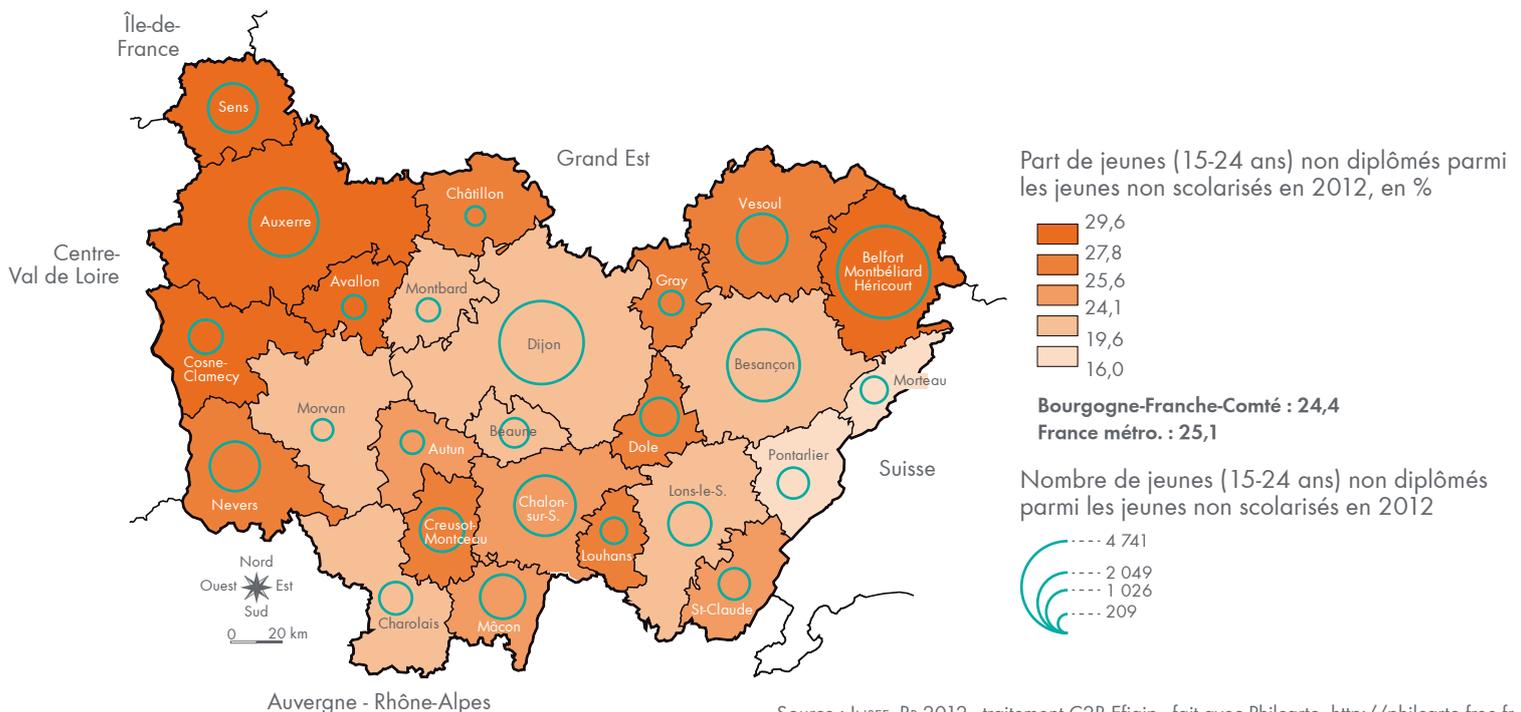
Diplôme

Un niveau de formation des jeunes également plus faible en région

Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non diplômés sont légèrement moins nombreux en proportion dans la région qu'à l'échelle nationale : 24,4 % parmi les jeunes non scolarisés contre 25,1 %. Le niveau de formation des jeunes non scolarisés est toutefois inférieur à celui relevé au plan national. En effet, les jeunes non scolarisés de Bourgogne-Franche-Comté possèdent plus fréquemment un CAP-BEP et moins souvent le Bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur.

À l'échelle des zones d'emploi, les tendances identifiées pour l'ensemble de la population se vérifient globalement aussi pour les jeunes. La part de jeunes non diplômés parmi les jeunes non scolarisés est particulièrement forte dans les zones d'Auxerre, Sens, Cosne-Clamecy, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Avallon, Gray, Nevers, Chatillon, Louhans, Vesoul, Dole et le Creusot-Montceau (de 29,6 % à 25,6 %).

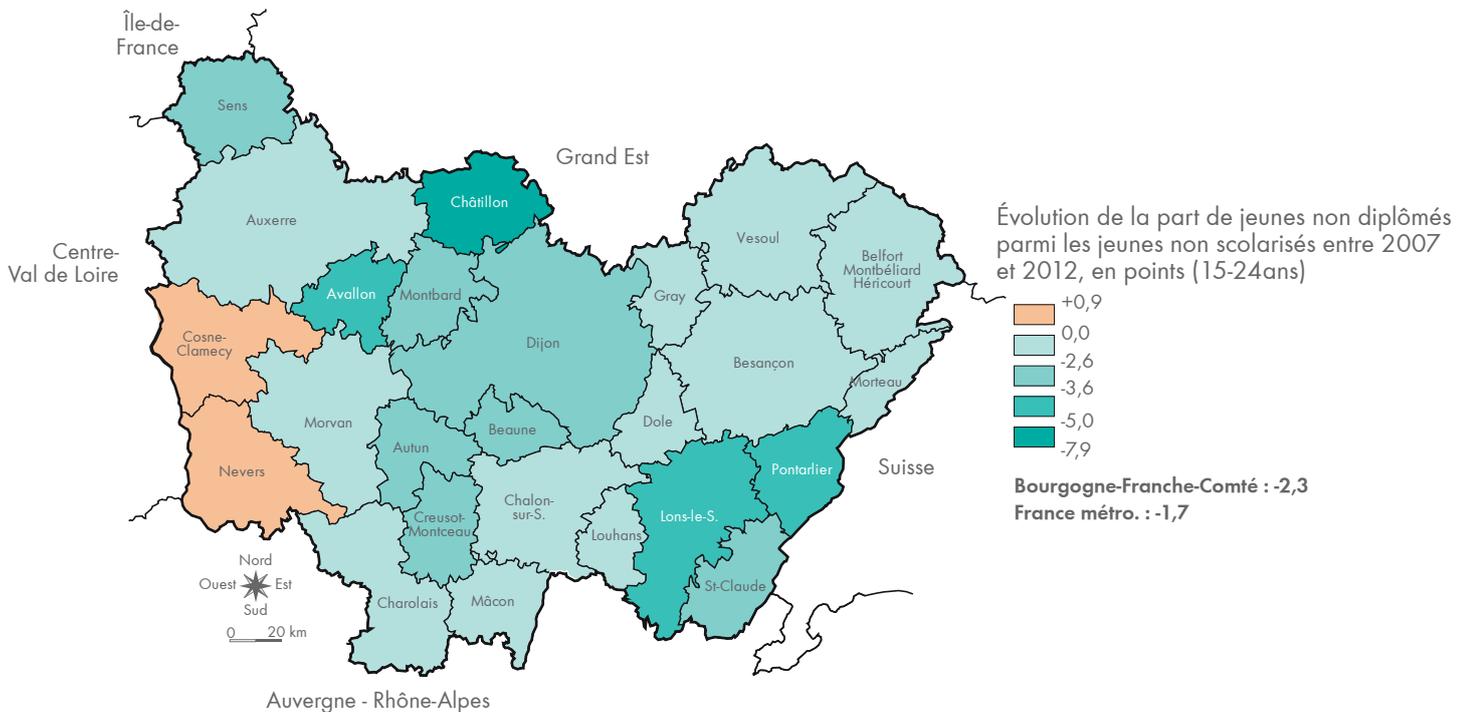
Les jeunes non diplômés parmi les jeunes non scolarisés dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (15-24 ans, diplôme inférieur au CAP-BEP)



Diplôme

Comme pour l'ensemble de la population, le niveau de formation des jeunes de la région progresse. À titre d'illustration, la part de jeunes non diplômés baisse de 2,3 points entre 2007 et 2012. Cette diminution est généralisée à la quasi-totalité des territoires de la région.

Évolution de la part de jeunes non diplômés parmi les jeunes non scolarisés entre 2007 et 2012 dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté (diplôme inférieur au CAP-BEP)



Source : INSEE, Rp 2012 et 2007 - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

retour
sommaire

Population active

Des taux d'activité et d'emploi des jeunes plus élevés qu'au plan national, des taux d'activité et d'emploi des seniors plus faibles

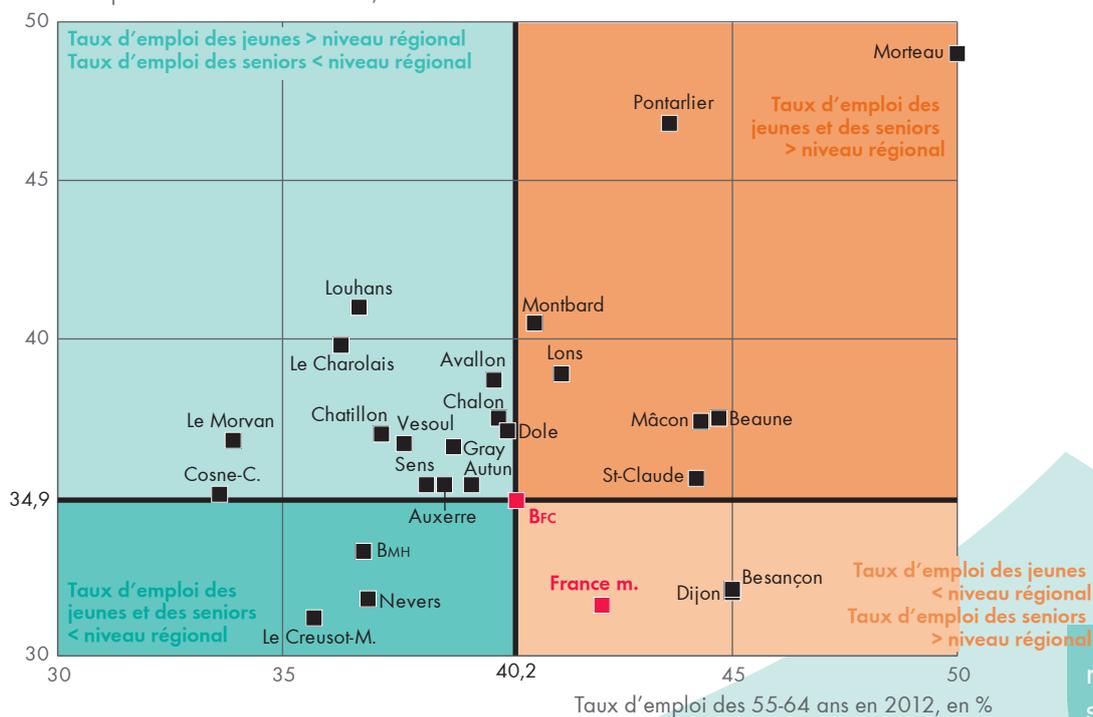
Le taux d'activité¹ observé en Bourgogne-Franche-Comté est proche du taux national. Le taux d'emploi¹ est, pour sa part, légèrement supérieur dans la région. Les particularités de la région apparaissent avec la prise en compte de l'âge des actifs. Ainsi, **les taux d'activité et d'emploi des jeunes (15-24 ans) sont plus élevés qu'à l'échelle nationale**. Ce constat n'est pas forcément positif car il peut être synonyme d'études plus courtes pour les jeunes. Les besoins des établissements sur des postes de niveau de qualification plus bas dans la région qu'au plan national, notamment dans l'industrie et l'agriculture, peuvent aussi expliquer ce constat. **La région se démarque également par des taux d'activité et d'emploi des seniors (55-64 ans) plus faibles** ce qui pourrait mettre en lumière une problématique de maintien en emploi des seniors. Cette préoccupation est d'autant plus importante que la région est plus industrielle et plus agricole qu'en moyenne, secteurs exposés aux risques professionnels et au sein desquels la pénibilité est marquée.

La situation n'est pas homogène au sein des territoires de la région. Les zones de Dijon et Besançon sont les plus proches de la tendance nationale. Elles affichent un fort taux d'emploi des seniors comme les zones de Morteau, Beaune, Mâcon, Saint-Claude, Pontarlier. Les plus faibles valeurs concernent les zones de Cosne-Clamecy, du Morvan et du Creusot-Montceau.

Des zones comme Morteau et Pontarlier cumulent forts taux d'emploi des seniors et des jeunes. D'autres sont, à l'inverse, caractérisées par un faible taux d'emploi des jeunes et des seniors : Le Creusot-Montceau, Nevers et Belfort-Montbéliard-Héricourt.

Taux d'emploi des jeunes et des seniors en 2012, en %

Taux d'emploi des 15-24 ans en 2012, en %



¹Voir définition page 34

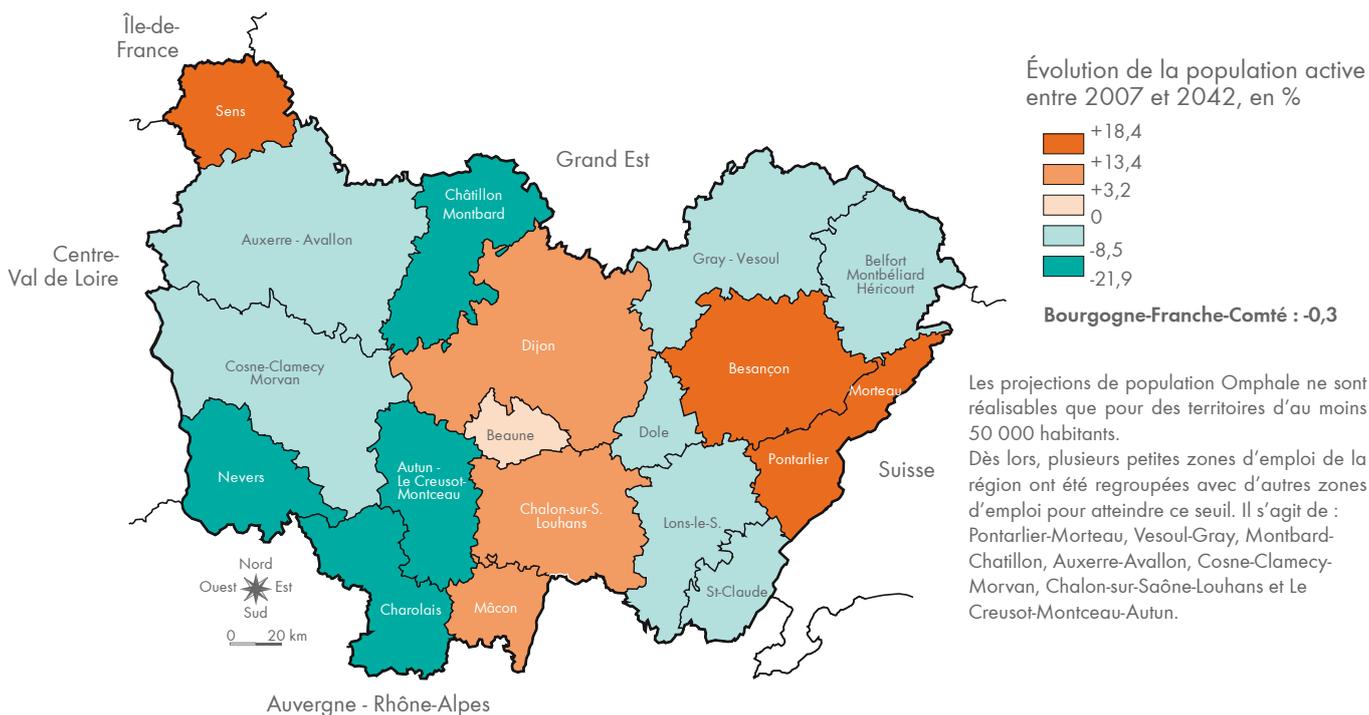
Taux d'emploi des 55-64 ans en 2012, en %
Source : INSEE, Rp 2012 - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

Population active

Selon les projections de l'INSEE¹, **la population active de la région devrait légèrement diminuer à l'horizon 2042**. Cette diminution n'est pas généralisée à tous les territoires de la région. En effet, une progression serait prévue dans les zones du Haut-Doubs, de Besançon, Sens, Chalon-sur-Saône-Louhans, Beaune, Mâcon et Dijon. Les plus importants reculs concerneraient les zones du Creusot-Montceau-Autun, de Nevers, du Charolais et de Montbard-Châtillon.

Projections de population active dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à l'horizon 2042



Source : INSEE, Omphale - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

¹Voir définition page 34

Emploi

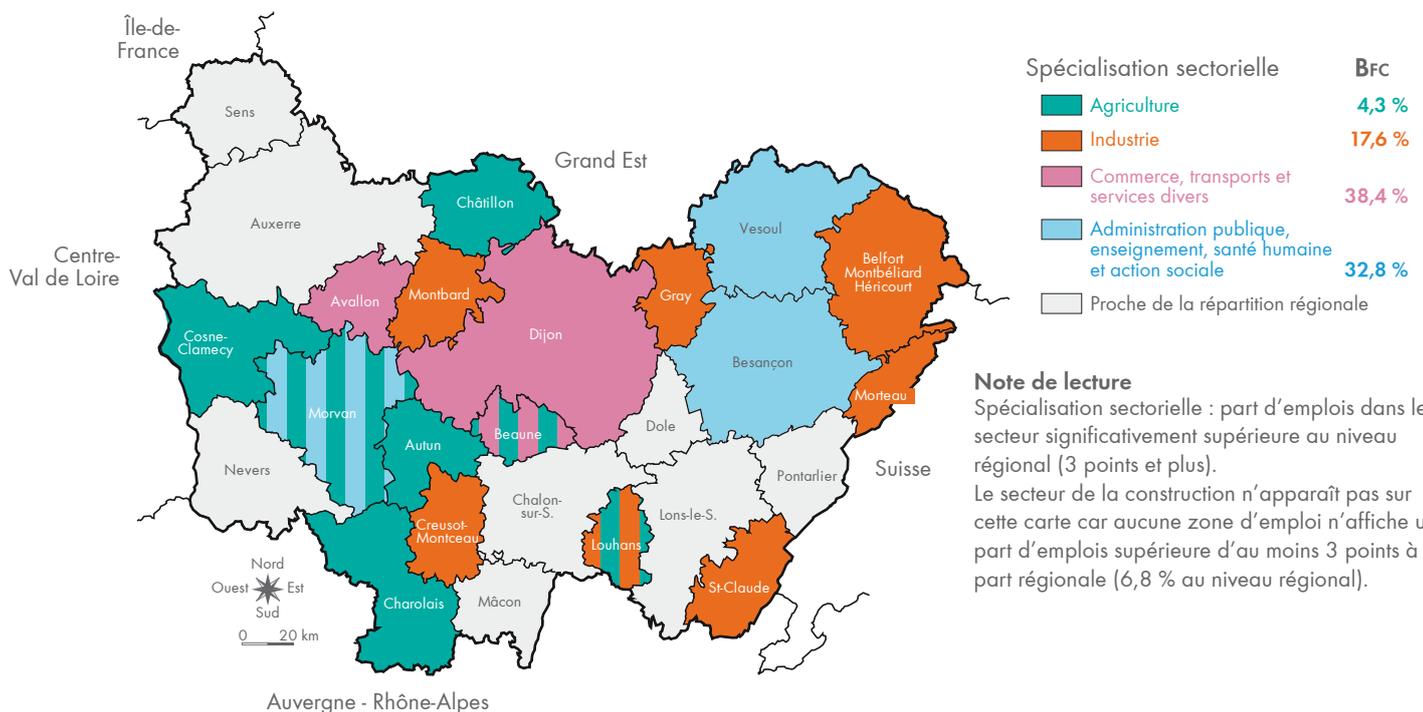
L'industrie et l'agriculture surreprésentées

La région Bourgogne-Franche-Comté est la région française la plus industrielle en termes d'emplois. L'industrie concentre près de 18 % des emplois soit 5 points de plus qu'à l'échelle nationale. Saint-Claude, Morteau, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Montbard, Gray, Louhans et Le Creusot-Montceau sont les zones d'emploi les plus industrialisées de la région (entre 32 % et 23 % de l'emploi).

Le secteur agricole est également surreprésenté dans la région notamment dans les zones du Morvan, de Châtillon, de Beaune, du Charolais, de Cosne-Clamecy, d'Autun et de Louhans (entre 16 % et 8 % des emplois). En contrepartie, le secteur "commerce, transports et services divers" est sous-représenté dans la région. Les zones de Beaune, Avallon et Dijon font exception.

Le poids du secteur "administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale" est légèrement supérieur en région. Il l'est significativement dans les zones de Besançon, Vesoul et du Morvan.

Spécialisation sectorielle des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Source : INSEE, Rp 2012 au lieu de travail - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

retour
sommaire

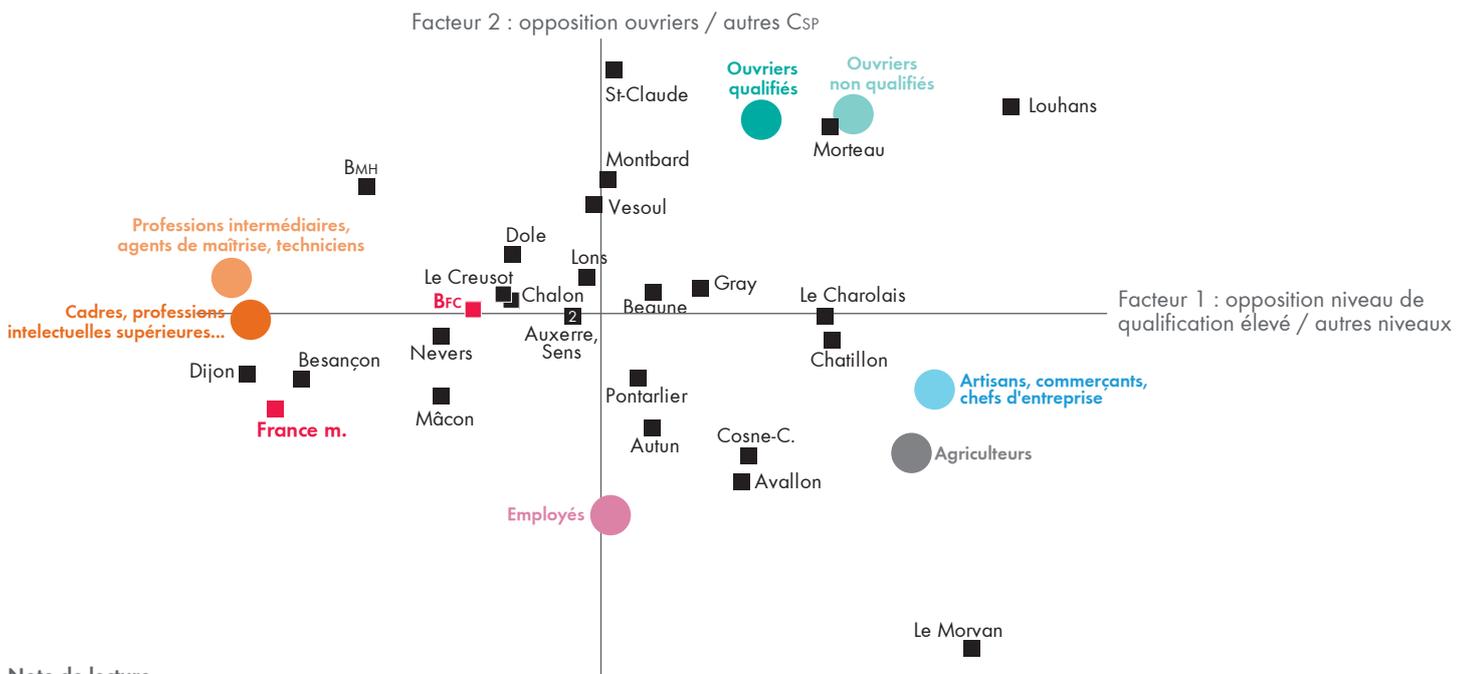
Emploi

Un plus faible niveau de qualification en région

La structure sectorielle de l'emploi de la région influe logiquement sur la qualification des actifs en emploi. Ainsi, **le niveau de qualification des actifs en emploi en Bourgogne-Franche-Comté est plus faible qu'au plan national**. Les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales et les professions intermédiaires, agents de maîtrise et techniciens sont moins nombreux en proportion, à l'inverse des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés.

Les zones d'emploi de Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard-Héricourt affichent les niveaux de qualification les plus élevés de la région. Les plus faibles concernent les zones de Louhans, Morteau, Châtillon, du Charolais, du Morvan, de Cosne-Clamecy, d'Avallon ou encore de Gray.

Niveau des qualification des actifs en emploi en 2012



Note de lecture

L'objectif ici est de caractériser les territoires les uns par rapport aux autres en croisant les informations données par les deux axes.

L'axe horizontal (facteur 1) permet de positionner les territoires en fonction du niveau de qualification des actifs. Plus les zones sont positionnées à gauche de l'axe horizontal, plus le niveau de qualification est élevé (cadres, professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, agents de maîtrise et techniciens).

L'axe vertical (facteur 2) oppose les territoires où les ouvriers sont surreprésentés (en haut de l'axe) à ceux où ce sont les employés et, à un degré moindre, agriculteurs et artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui sont surreprésentés (en bas de l'axe).

Exemples :

La zone d'emploi de Dijon se caractérise par des actifs de niveau de qualification élevé (facteur 1), niveau plus élevé qu'en région et qu'en France métropolitaine.

La zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt (BMH) se caractérise par des actifs de niveau de qualification plus élevé qu'en région (facteur 1) mais aussi par une surreprésentation d'ouvriers (facteur 2).

La zone d'emploi de Saint-Claude affiche un niveau de qualification plus faible qu'en région (facteur 1) et se démarque par une forte part d'ouvriers (facteur 2).

La zone d'emploi d'Avallon affiche un niveau de qualification plus faible qu'en région (facteur 1) et se démarque par une forte part d'employés et d'agriculteurs (facteur 2).

La zone d'emploi du Morvan affiche un niveau de qualification plus faible qu'en région (facteur 1) et se démarque par une forte part

d'agriculteurs et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (facteur 2).

etc.

ACP : variance expliquée par les facteurs 1 et 2 : 78 %
Source : INSEE RP 2012 au lieu de travail - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

Emploi

Le niveau de qualification régional est toutefois en progression. Les proportions de cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales et de professions intermédiaires, agents de maîtrise et techniciens augmentent alors que celles d'ouvriers notamment non qualifiés diminuent. Cette tendance se vérifie à l'échelle nationale mais de manière légèrement plus marquée, ce qui ne permet pas à la région de combler son retard. Elle est par ailleurs généralisée à la quasi-totalité des zones d'emploi.

Part d'ouvriers non qualifiés en 2012 et évolution par rapport à 2007

Évolution de la part d'ONQ entre 2007 et 2012, en point



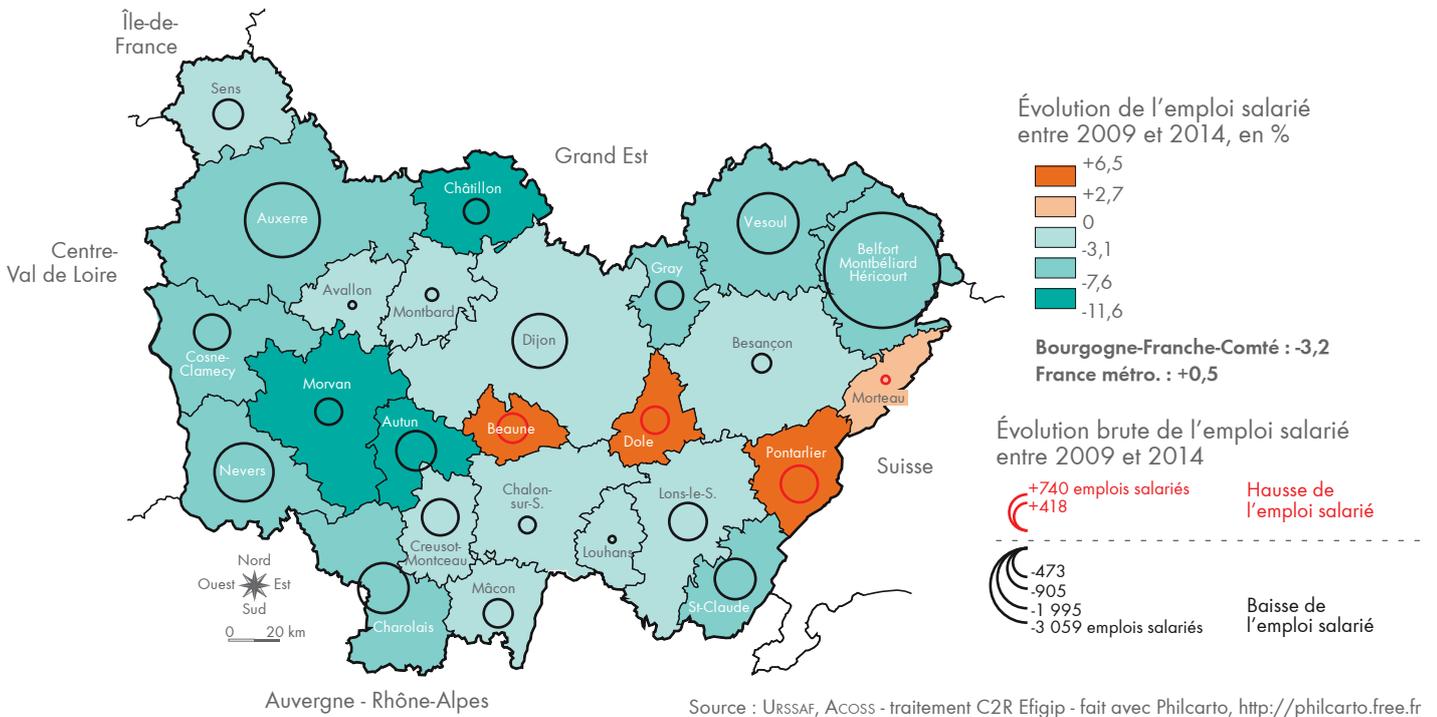
Source : INSEE Rp 2012 et 2007 - traitement C2R Efigip

Emploi

Une baisse de l'emploi salarié

L'emploi salarié diminue en région entre 2009 et 2014 alors qu'il croît au niveau national : -3 % contre +0,5 %. La région compte ainsi 22 000 emplois salariés de moins qu'en 2009. Tous les grands secteurs sont orientés à la baisse à l'exception des services (+1 %). La construction et l'industrie sont les plus touchés avec respectivement -13 % et -9 %. Seules 4 zones d'emploi gagnent des emplois salariés sur la période : Pontarlier, Beaune, Dole et Morteau. Ces progressions s'appuient essentiellement sur le secteur tertiaire (services et commerce).

Évolution de l'emploi salarié dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



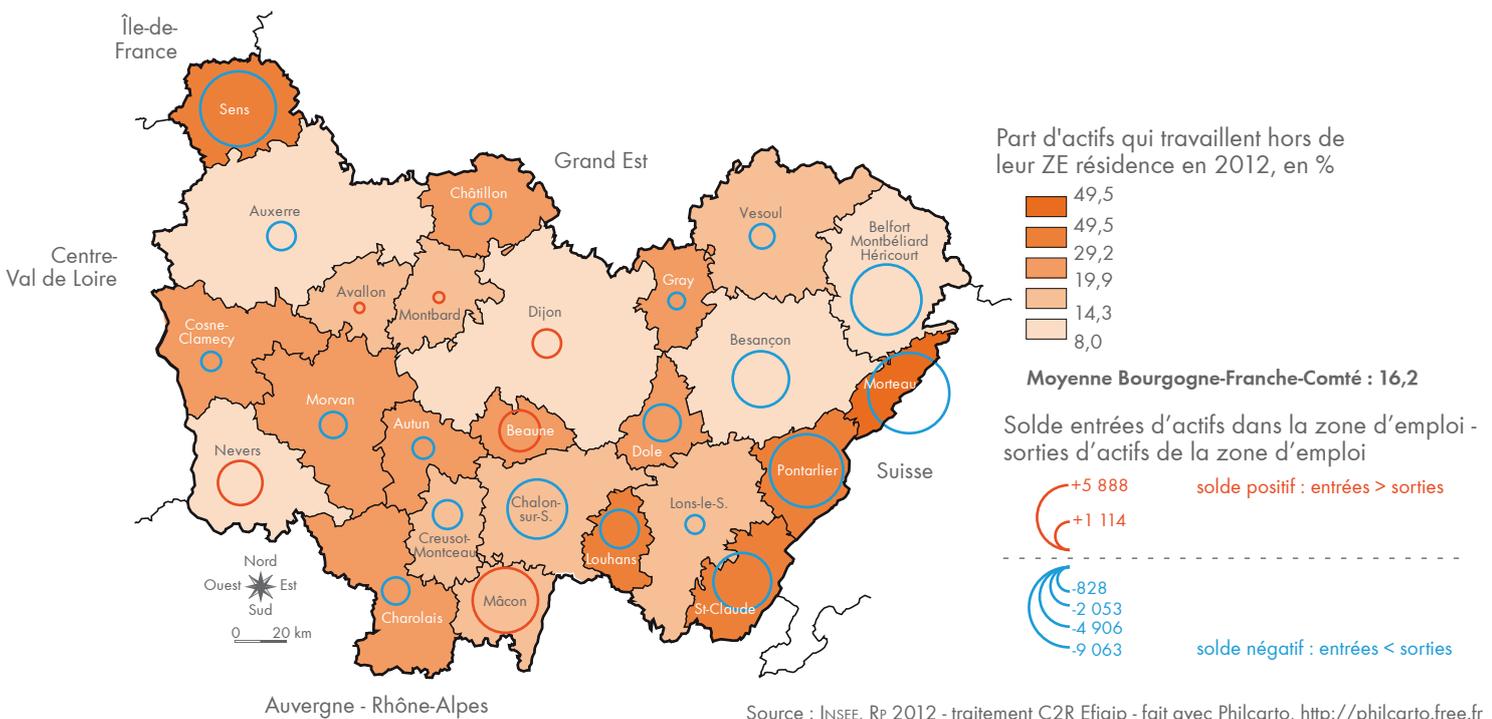
retour
sommaire

Emploi

16 % des actifs en emploi travaillent hors de leur zone d'emploi de résidence

Les zones d'emploi comptant les plus fortes parts d'actifs en emploi mobiles se situent à proximité de zones dynamiques : la Suisse pour Morteau, Pontarlier et Saint-Claude ; Auvergne - Rhône-Alpes pour Louhans ; l'Île-de-France pour Sens.

Mobilité géographique des actifs en emploi dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté

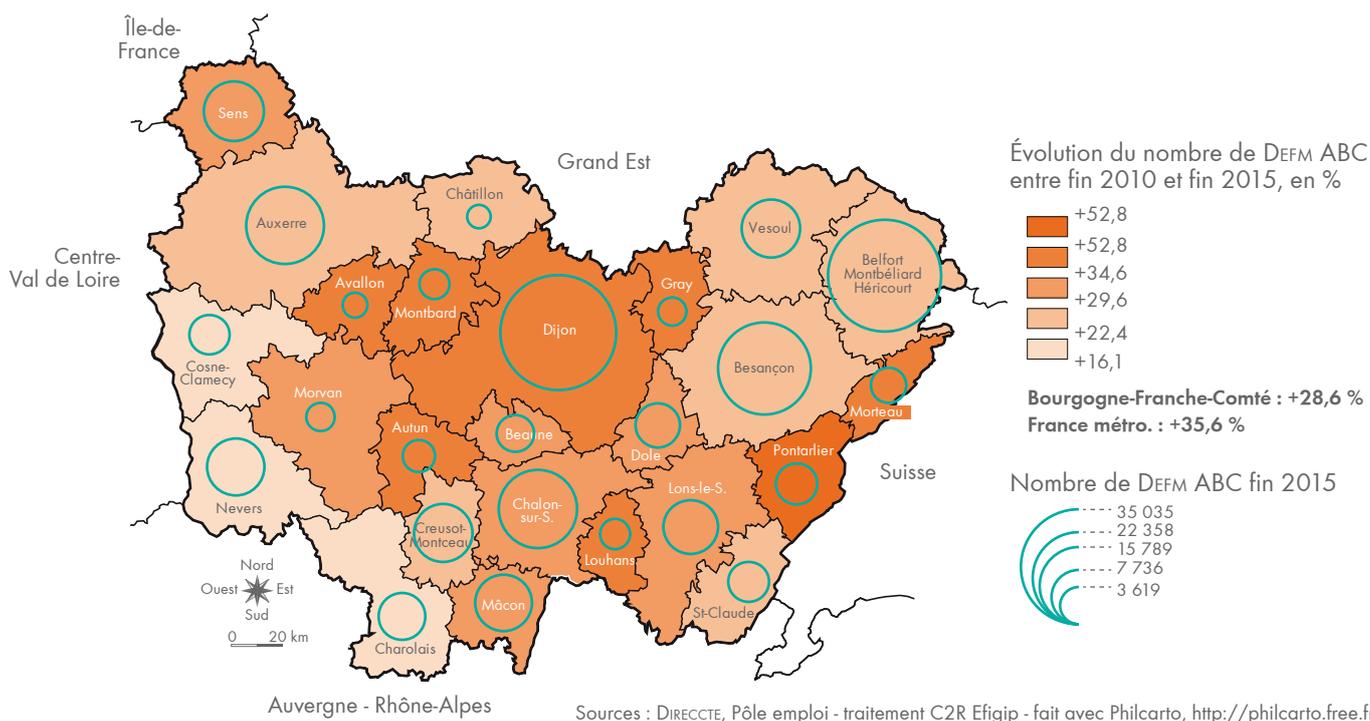


Demande d'emploi

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi moins marquée dans la région

Fin 2015, la région compte plus de 220 000 demandeurs d'emploi (catégories ABC¹), soit une progression de 29 % par rapport à fin 2010. **La hausse du nombre de demandeurs d'emploi est moins importante qu'au plan national tant sur le court que sur le long terme.** Les plus fortes augmentations concernent les zones d'emploi de Pontarlier, Avallon, Montbard, Dijon, Morteau, Louhans et Autun. Toutes affichent une croissance supérieure aux niveaux régional et national.

Nombre de demandeurs d'emploi dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté fin 2015 et évolution par rapport à fin 2010



¹Voir définition page 34

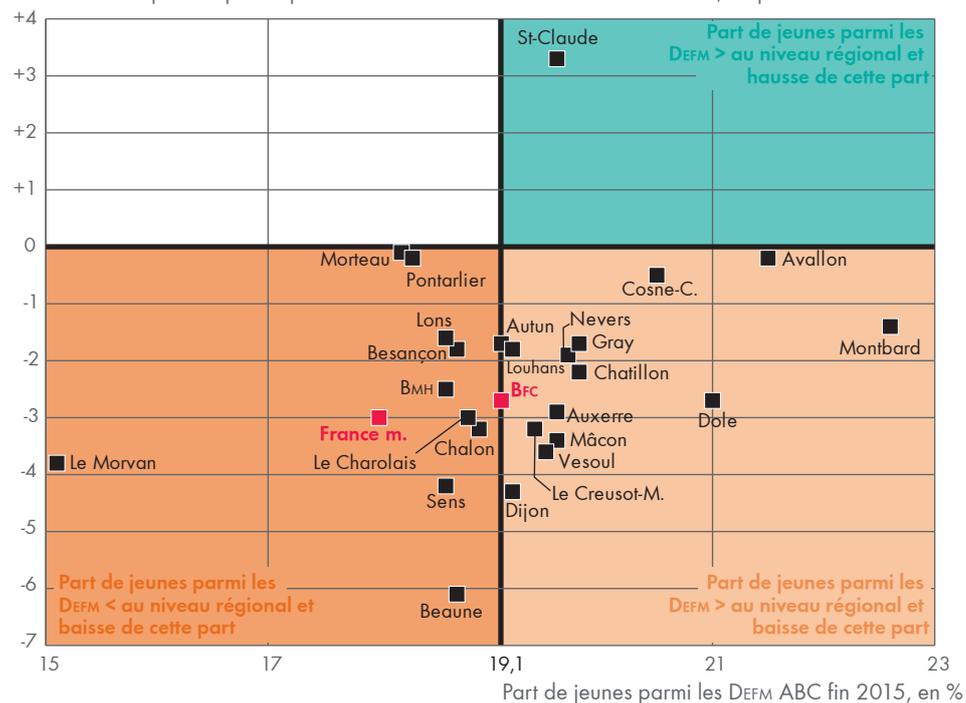
Demande d'emploi

Une part de jeunes parmi les demandeurs d'emploi légèrement plus élevée dans la région qu'en France métropolitaine

Seule la zone du Morvan affiche une proportion plus faible qu'en moyenne nationale, du fait en partie de sa population très âgée. La part de jeunes est particulièrement forte dans les zones d'emploi de Montbard, Avallon, Dole et Cosne-Clamecy. Entre fin 2010 et fin 2015, elle diminue dans tous les zones d'emploi de la région à l'exception de Saint-Claude.

Part de jeunes parmi les demandeurs d'emploi fin 2015 et évolution par rapport à fin 2010 (ABC, moins de 26 ans)

Évolution de la part de jeunes parmi les DEFM ABC entre fin 2010 et fin 2015, en point



Sources : DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

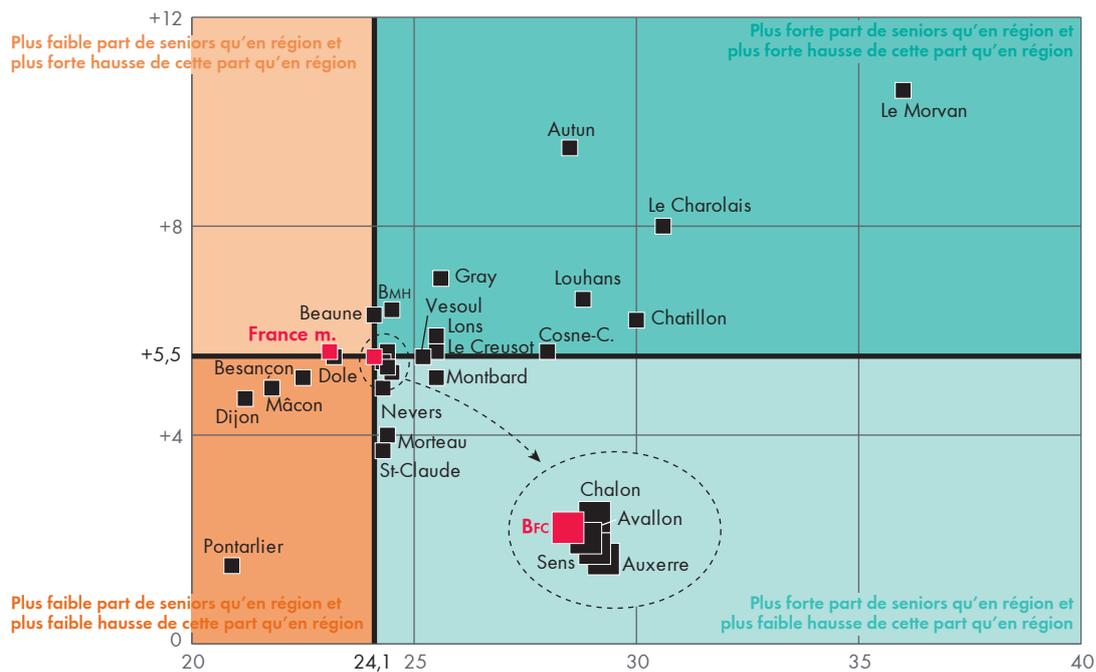
Demande d'emploi

Une part de seniors parmi les demandeurs d'emploi légèrement plus forte dans la région qu'au plan national

Les zones du Morvan, du Charolais, de Châtillon, de Louhans, d'Autun et de Cosne-Clamecy affichent les plus fortes proportions de seniors parmi les demandeurs d'emploi à l'inverse des zones de Pontarlier, Dijon, Mâcon et Besançon. On retrouve ici la structure générale de la population par âge avec des zones plus âgées et d'autres plus jeunes. Cette part de seniors augmente comme au niveau national. La hausse touche l'ensemble des 25 zones d'emploi de la région. Elle est particulièrement importante dans celles du Morvan, d'Autun et du Charolais.

Part de seniors parmi les demandeurs d'emploi fin 2015 et évolution par rapport à fin 2010 (ABC, 50 ans et plus)

Évolution de la part de seniors parmi les DEFM ABC entre fin 2010 et fin 2015, en point



Part de seniors parmi les DEFM ABC fin 2015, en %

Sources : DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip

retour
sommaire

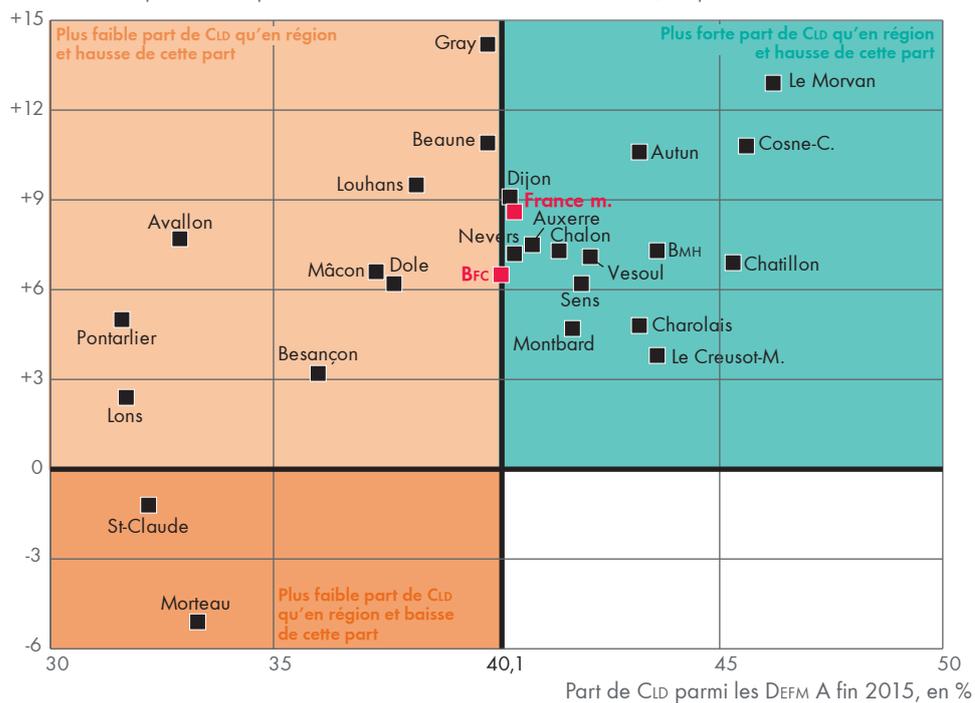
Demande d'emploi

Une part de chômeurs de longue durée proche de celle mesurée à l'échelle nationale

Elle est très variable selon les zones d'emploi de la région. Le Morvan, Cosne-Clamecy ou encore Châtillon se positionnent au-delà de 45 % de chômeurs de longue durée tandis que pour Pontarlier, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Avallon et Morteau la part est inférieure à 35 % (parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A). Par rapport à fin 2010, la tendance est à la hausse dans la région mais cette progression est légèrement moins marquée que celle enregistrée au niveau national. Toutes les zones d'emploi sont concernées par cette augmentation sauf celles de Morteau et de Saint-Claude qui affichent une baisse. Les plus fortes hausses sont observées dans les zones de Gray, du Morvan, de Beaune, de Cosne-Clamecy et d'Autun (au moins +10 points).

Part de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi fin 2015 et évolution par rapport à fin 2010 (catégorie A, CLD : inscrits depuis 1 an et plus)

Évolution de la part de CLD parmi les DEFM A entre fin 2010 et fin 2015, en point



Sources : DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip

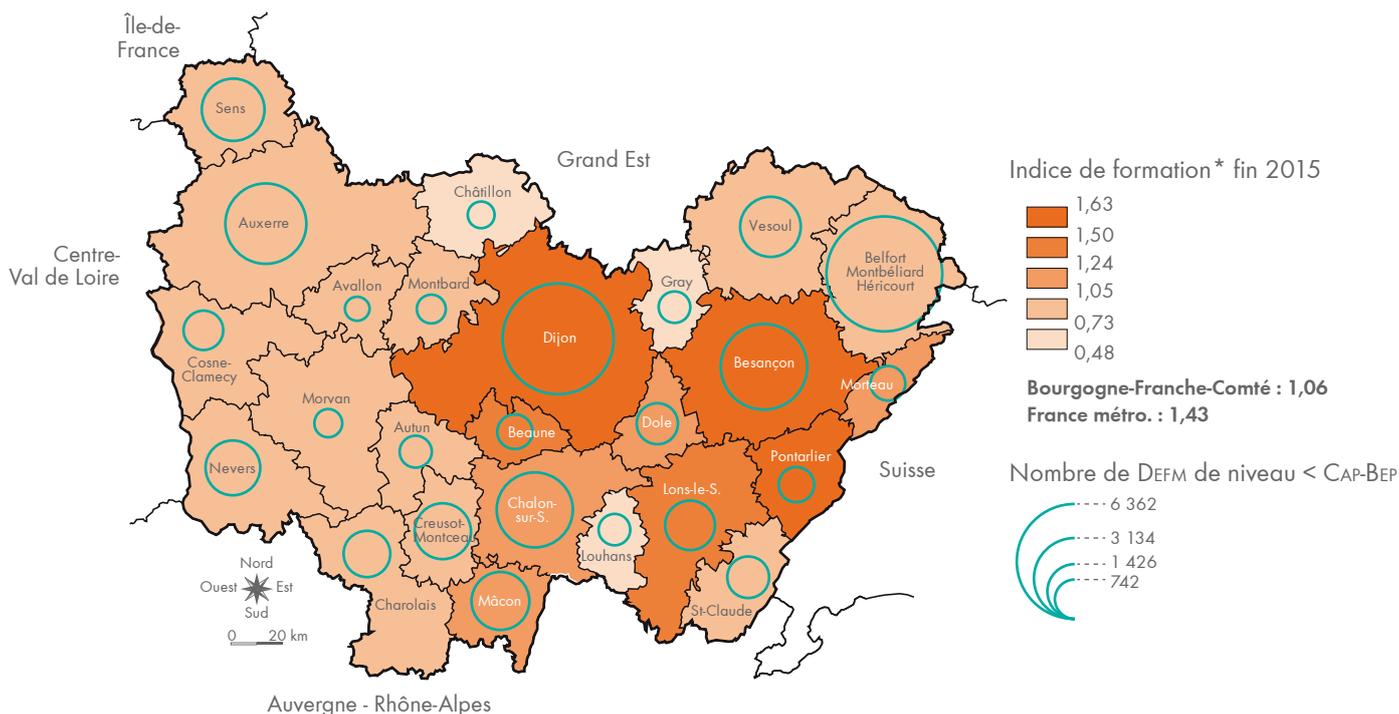
Demande d'emploi

Un niveau de formation des demandeurs d'emploi de la région plus faible qu'en moyenne nationale

La part de demandeurs d'emploi de niveau supérieur au Bac est inférieure de 5 points à celle relevée en France métropolitaine, celle de demandeurs d'emploi de niveau CAP-BEP supérieure de 6 points. Le niveau de formation est particulièrement bas dans les zones de Châtillon, Gray et Louhans. À l'inverse, il est élevé dans les zones de Besançon, Dijon et Pontarlier.

Par rapport à fin 2010, **le niveau de formation des demandeurs d'emploi de la région progresse**. La proportion de demandeurs d'emploi de niveau inférieur au CAP-BEP diminue dans toutes les zones d'emploi de la région notamment à Saint-Claude, Morteau, Pontarlier, Beaune et Vesoul.

Indice de formation* des demandeurs d'emploi des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



$$* \text{Indice de formation} = \frac{\text{DEFM niveau} > \text{Bac}}{\text{DEFM niveau} < \text{CAP-BEP}}$$

Note de lecture

Plus la couleur est foncée, plus le niveau de formation est élevé (plus les DEFM > Bac sont nombreux par rapport aux DEFM < CAP-BEP). Inversement, plus la couleur est claire, plus le niveau est faible.

Si l'indice est égal à 1 alors il y a autant de DEFM > Bac que de DEFM < CAP-BEP.

Si l'indice est supérieur à 1 alors il y a plus de DEFM > Bac que de DEFM < CAP-BEP.

Si l'indice est inférieur à 1 alors il y a moins de DEFM > Bac que de DEFM < CAP-BEP.

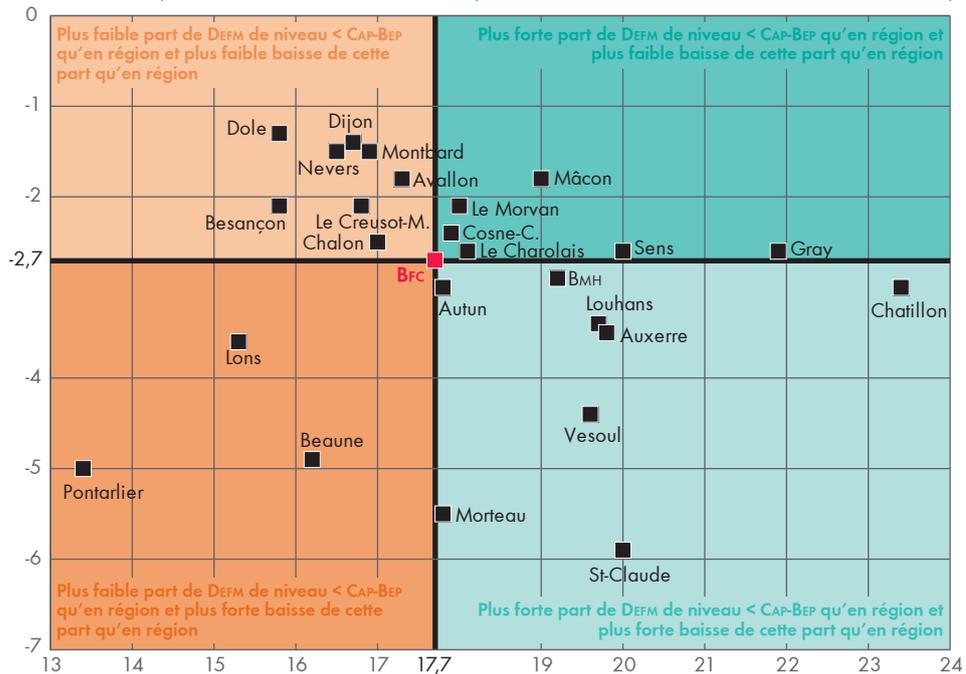
Sources : DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip - fait avec Philcarto, <http://philcarto.free.fr>

retour
sommaire

Demande d'emploi

Part de demandeurs d'emploi de niveau < CAP-BEP parmi les demandeurs d'emploi fin 2015 et évolution par rapport à fin 2010 (ABC)

Évolution de la part de DEFM de niveau < CAP-BEP parmi les DEFM ABC entre fin 2010 et fin 2015, en point



Part de DEFM de niveau < CAP-BEP parmi les DEFM ABC fin 2015, en %

Données France métropolitaine non disponibles
Sources : DIRECCTE, Pôle emploi - traitement C2R Efigip

Demande d'emploi

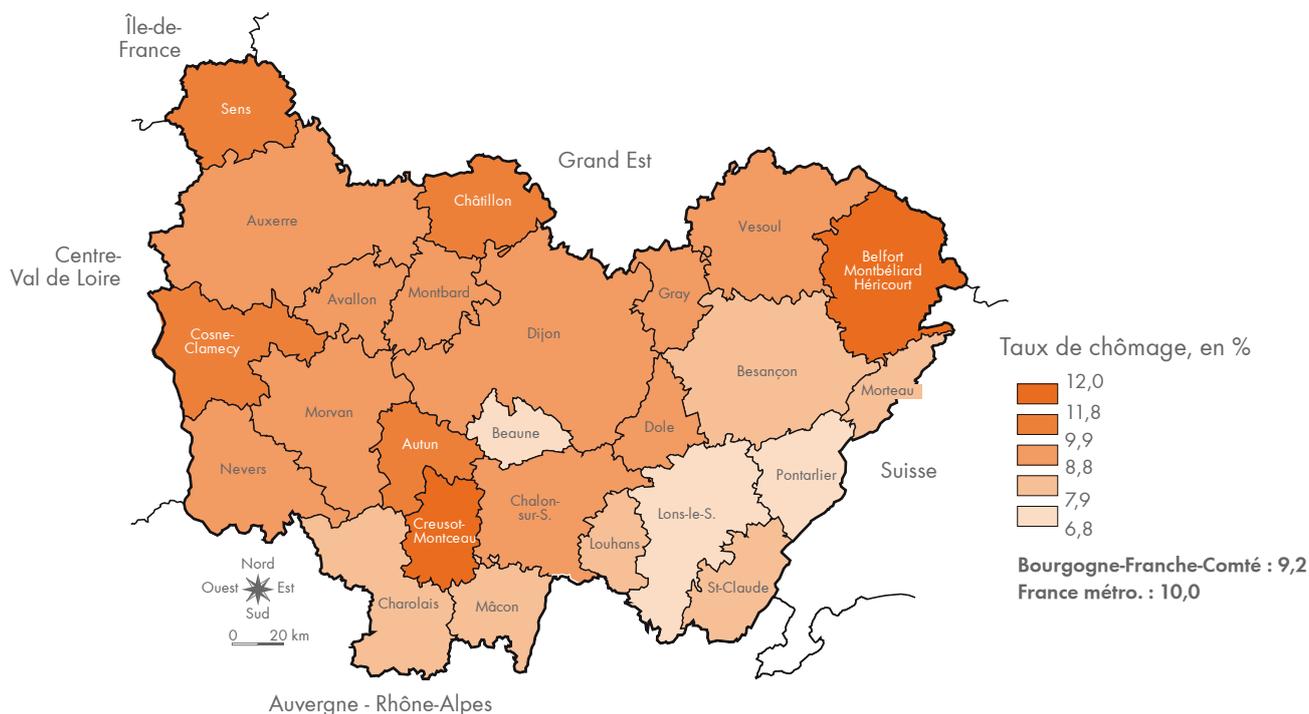
Un taux de chômage plus faible qu'à l'échelle nationale

Le taux de chômage s'élève à 9,2 % en Bourgogne-Franche-Comté au 4^e trimestre 2015 contre 10 % en France métropolitaine. Seules cinq zones d'emploi de la région affichent un taux de chômage supérieur au niveau national : Le Creusot-Montceau, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Autun, Sens et Cosne-Clamecy.

Il progresse au même rythme qu'au plan national : +1,6 points entre le 4^e trimestre 2003 et le 4^e trimestre 2015. Cette augmentation est généralisée à l'ensemble des zones d'emploi de la région en particulier dans celles de Châtillon, Louhans, Vesoul, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Mâcon, Sens, Montbard, Auxerre et Gray (au moins +2 points).

Le taux de chômage recule toutefois au cours de la dernière année : -0,3 point entre le 4^e trimestre 2014 et le 4^e trimestre 2015, baisse légèrement plus soutenue qu'au niveau national. Cinq zones affichent néanmoins une progression. Il s'agit de Morteau, Avallon, Montbard, du Morvan et d'Autun.

Taux de chômage au 4^e trimestre 2015 dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



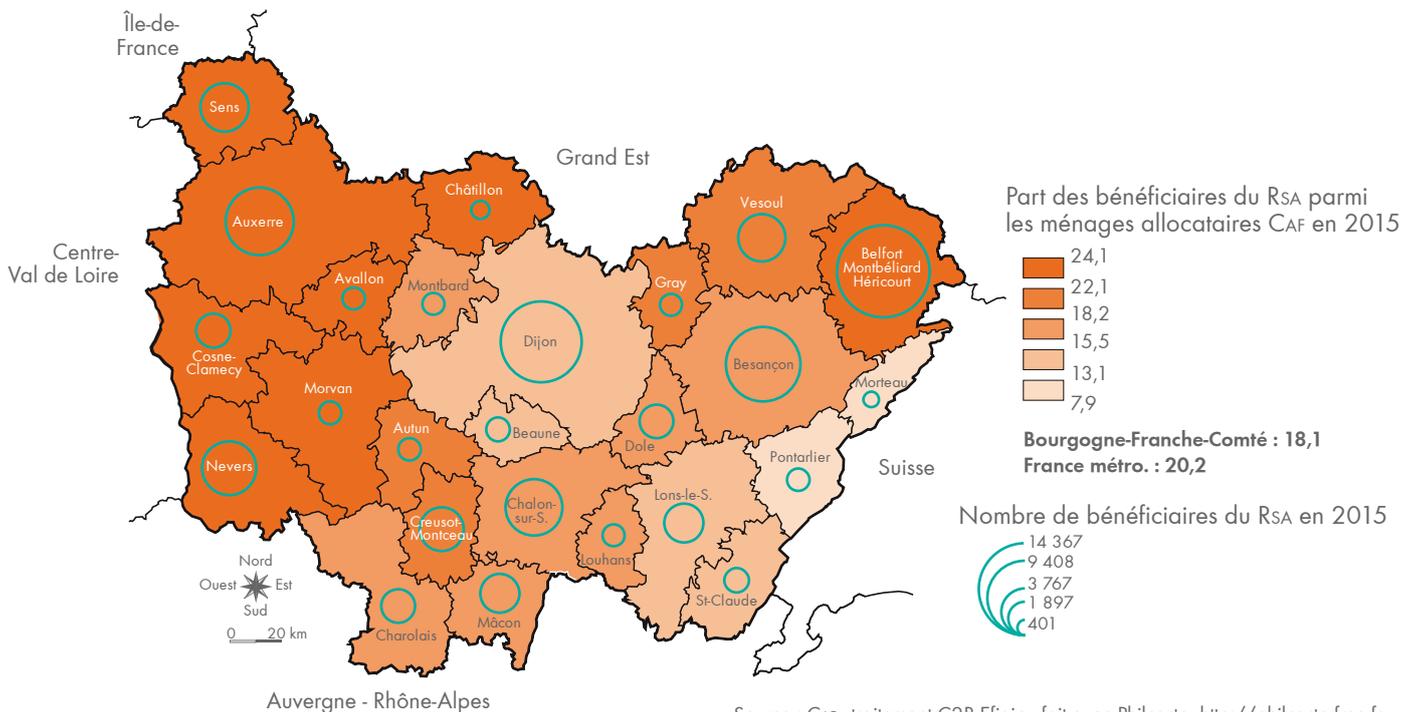
Conditions de vie

Moins de bénéficiaires du Rsa en région qu'au plan national

La région affiche une part de bénéficiaires du Rsa parmi les ménages allocataires de la CAF¹ plus faible qu'à l'échelle nationale : 18,1 % en 2015, soit 2,1 points de moins. **La Bourgogne-Franche-Comté se démarque par une forte proportion de bénéficiaires du Rsa activité** (foyers qui ont de faibles revenus d'activité supérieurs au montant forfaitaire) : 28,2 % des bénéficiaires du Rsa, soit 3 points de plus qu'au plan national. Les bénéficiaires du Rsa socle restent toutefois les plus nombreux (foyers qui n'ont pas de revenus d'activité). Par ailleurs, près de la moitié des bénéficiaires (47,2 %) le sont depuis au moins 3 ans.

La situation économique de la région, en particulier le recul de l'emploi et la hausse du nombre de demandeurs d'emploi, influe logiquement sur les situations de précarité. Ainsi, la part de bénéficiaires du Rsa parmi les ménages allocataires de la CAF progresse, comme au niveau national, d'1 point en un an. Cette hausse s'appuie exclusivement sur l'augmentation de la part de bénéficiaires du Rsa activité. Elle touche principalement les seniors et les bénéficiaires de longue durée. A contrario, la part de jeunes diminue.

Les bénéficiaires du Rsa dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



Les plus fortes parts de bénéficiaires du Rsa parmi les ménages allocataires de la CAF concernent les zones de l'Ouest de la région (Cosne-Clamecy, Avallon, Auxerre, Sens...) ainsi que Belfort-Montbéliard-Héricourt et, à un degré moindre, les zones de Vesoul et Gray. L'augmentation relevée en région se vérifie dans l'ensemble des zones d'emploi. L'ancienneté dans le Rsa est particulièrement marquée dans les zones de Nevers, Châtillon, Cosne-Clamecy, Montbard et Belfort-Montbéliard-Héricourt (plus de la moitié bénéficiaire depuis au moins 3 ans).

retour
sommaire

¹Voir définition page 34

Conditions de vie

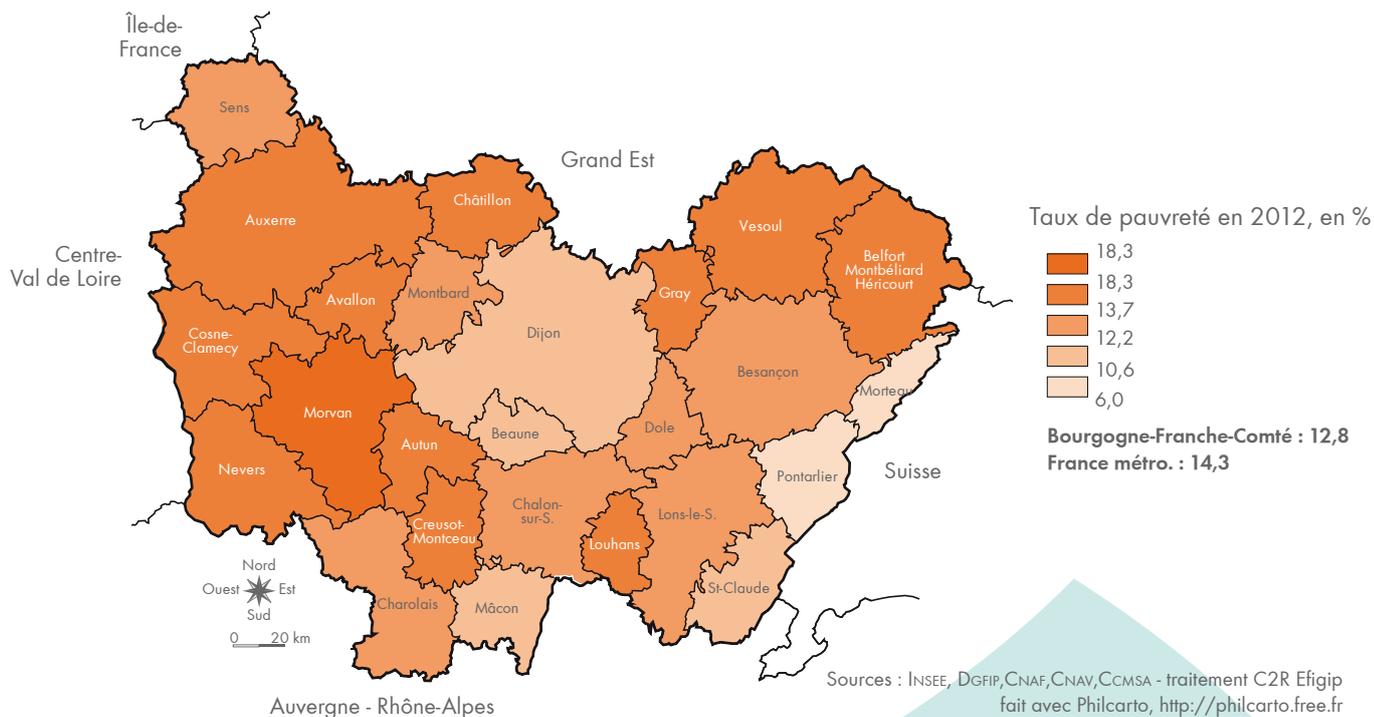
Moins de situations de précarité en région qu'en moyenne nationale

Bien que les revenus soient plus faibles dans la région qu'au plan national, du fait notamment de la moindre qualification des actifs, **les situations de précarité sont moins développées en Bourgogne-Franche-Comté**. À titre d'illustration, le taux de pauvreté¹ s'élève à 12,8 % contre 14,3 % en France métropolitaine (soit le 5^e plus faible taux des 13 régions). Les situations de précarité restent néanmoins prégnantes dans les zones d'emploi du Morvan, de Vesoul, Châtillon, Nevers, Gray, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Avallon, Autun, Cosne-Clamecy et du Creusot-Montceau. Ces dernières affichent des taux de pauvreté supérieurs aux taux régional et national. Deux grands types de territoires sont plus exposés à la précarité. "Le premier se compose de bassins de vie animés par de grands et moyens pôles urbains, le plus souvent industriels. Dans ces territoires très peuplés, où vit une grande partie des habitants pauvres de la région, les jeunes et les familles monoparentales sont les ménages les plus vulnérables. Le second ensemble est constitué de territoires ruraux, isolés de l'influence des villes. Toutes les catégories de ménages sont exposées au risque de pauvreté dans ces bassins de vie"².

Les revenus sont particulièrement élevés dans les zones frontalières de la Suisse (à l'exception de Belfort-Montbéliard-Héricourt) du fait des salaires élevés des travailleurs frontaliers, dans les zones de Dijon et Besançon en raison d'un niveau de qualification des actifs plus élevé et dans la zone de Beaune en lien notamment avec les revenus générés par la viticulture, le tourisme et le commerce.

C'est dans cette dernière zone et dans les zones frontalières que les inégalités de revenus sont les plus importantes de la région. Ces inégalités de revenus sont toutefois moins marquées globalement en région qu'au plan national, reflet d'une meilleure cohésion sociale.

Taux de pauvreté dans les zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté



¹Voir définition page 34

²INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté n°2, février 2016.

"Les territoires ruraux isolés et les bassins de vie de certains pôles urbains davantage exposés à la pauvreté".

DÉMOGRAPHIE

	BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	FRANCE MÉTROPOLITAINE
Densité de population, 2012 (hab / km ²)	58,9	116,5
Population, 2012	2 816 814	63 375 971
Part de femmes, 2012	51,3 %	51,6 %
Part de moins de 25 ans, 2012	28,9 %	30,4 %
Part de 60 ans et plus, 2012	26,6 %	23,8 %
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012	+0,2 %	+0,5 %
Dont variation due au solde naturel	+0,2 %	+0,4 %
Dont variation due au solde migratoire	0,0 %	+0,1 %
Projections Omphale 2007/2042	+7,4 %	nr*
Projections Omphale 2007/2042 moins de 25 ans	-3,1 pts	nr
Projections Omphale 2007/2042 60 ans et +	+10,7 pts	nr

*nr : non renseigné

Sources : INSEE RP 2012 et 2007, Omphale

DIPLÔMES

Part de personnes ayant un diplôme inférieur au CAP-BEP, 2012	35,9 %	33,1 %
Évolution de la part de personnes ayant un diplôme inférieur au CAP-BEP, 2007-2012	-4,7 pts	-4,4 pts
Part de personnes ayant un CAP-BEP, 2012	27,4 %	23,8 %
Évolution de la part de personnes ayant un CAP-BEP, 2007-2012	+0,3 pt	-0,2 pt

Source : INSEE RP 2012 et 2007, population non scolarisée de 15 ans ou plus, diplôme obtenu le plus élevé

POPULATION ACTIVE

Actifs âgés de 15-64 ans en 2012	1 289 408	29 645 434
Taux d'activité 2012	73,0 %	73,0 %
Taux d'emploi 2012	64,3 %	63,7 %
Taux d'emploi 2012 des 15-24 ans	34,9 %	31,6 %
Taux d'emploi 2012 des 55-64 ans	40,2 %	42,1 %
Projections Omphale 2007/2042	-0,3 %	nr

Source : INSEE RP 2012, Omphale

EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL

Emploi total	1 100 111	25 770 411
Part emploi salarié 2012	86,9 %	87,2 %
Part de femmes travaillant à temps partiel 2012	30,4 %	28,2 %
Part Agriculture 2012	4,3 %	2,8 %
Part Industrie 2012	17,6 %	12,9 %
Part Construction 2012	6,8 %	6,9 %
Part Commerce, transports, services divers 2012	38,4 %	46,2 %
Part Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale 2012	32,8 %	31,2 %
Part Agriculteurs exploitants 2012	2,8 %	1,8 %
Part Artisans, commerçants, chefs d'entreprise 2012	6,5 %	6,4 %
Part Cadres et professions intellectuelles supérieures 2012	11,7 %	17,1 %
Part Professions intermédiaires 2012	24,5 %	25,6 %
Part Employés 2012	28,3 %	28,1 %
Part Ouvriers 2012	26,2 %	21,1 %

Source : INSEE RP 2012

Évolution emploi salarié entre 2009 et 2014	-3,2 %	+0,5 %
---	--------	--------

Source : URSSAF, ACOSS

retour
sommaire

EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL



	BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	FRANCE MÉTROPOLITAINE
Nombre de DPAE* 2015 (hors intérim)	658 983	nr
Évolution DPAE entre 2013 et 2015	+6,1 %	nr
Part de CDI parmi les DPAE 2015	12,9 %	nr
Évolution DPAE part de CDI entre 2013 et 2015	-0,5 pt	nr
Part de CDD 1 mois et plus parmi les DPAE 2015	20,3 %	nr
Évolution DPAE part de CDD 1 mois et plus entre 2013 et 2015	-0,7 pt	nr

*Déclarations préalables à l'embauche (voir définition page 34)

Source : URSSAF

Part d'établissements de 100 salariés et + parmi les établissements employeurs 2014	1,6 %	1,7 %
Part d'établissements de 1 à 9 salariés parmi les établissements employeurs 2014	80,5 %	79,3 %
Part d'établissements sans salarié 2014	63,6 %	66,8 %

SOURCE : INSEE SIRENE 2014

Part d'actifs qui travaillent hors de leur zone de résidence 2012	16,2 %	-
---	--------	---

Source : INSEE RP 2012

DEMANDE D'EMPLOI

Total ABC fin déc. 2015	220 047	5 557 311
Part de femmes	50,4 %	50,0 %
Part de moins de 26 ans	19,1 %	18,0 %
Part de 50 ans et +	24,1 %	23,1 %
Part de CLD (1 an et +, parmi les catégories A)	40,1 %	40,4 %
Part de niveau CAP-BEP	43,0 %	37,4 %
Part de niveau inférieur au CAP-BEP	17,7 %	16,9 %

Sources : DIRECCTE, Pôle emploi fin 2015

Évolution Total ABC fin déc. 2010 / fin 2015	+28,6 %	+35,6 %
Évolution part de femmes	-0,5 pt	-0,1 pt
Évolution part de moins de 26 ans	-2,7 pts	-3,0 pts
Évolution part de 50 ans et +, en points	+5,5 pts	+5,6 pts
Évolution part de CLD (1 an et +, parmi les catégories A)	+6,5 pts	+8,6 pts
Évolution part de niveau CAP-BEP	-1,6 pts	nr
Évolution part de niveau inférieur au CAP-BEP	-2,7 pts	nr

Sources : DIRECCTE, Pôle emploi fin 2015 et fin 2010

Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2015	9,2 %	10,0 %
--	-------	--------

Source : INSEE

CONDITIONS DE VIE

Part bénéficiaires du Rsa parmi les ménages allocataires CAF 2015*	18,1 %	20,2 %
Part des ménages fiscaux imposés en 2012*	63,2 %	64,0 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012*	19 411 €	19 786 €
Taux de pauvreté en 2012*	12,8 %	14,3 %
Rapport interdécile en 2012 (sans unité)*	3,1	3,5

*Voir définition page 34

Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Nombre d'élèves à la rentrée 2015	43 161	nr
dont élèves en année terminale	16 076	nr
Nombre d'apprentis à la rentrée 2015	18 603	nr
dont apprentis en année terminale	9 142	nr
Évolution nombre d'élèves entre 2013 et 2015	-2,6 %	nr
Évolution nombre d'apprentis entre 2013 et 2015	-6,3 %	nr
Part d'élèves en année terminale de niveau V	16,2 %	nr
Part d'apprentis en année terminale de niveau V	44,9 %	nr

Sources : Rectorat, DRAAF, Région

retour
sommaire

Définitions

• Variation de la population due aux mouvements migratoires (ou solde migratoire)

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période. (source : INSEE)

• Variation de la population due aux mouvements naturels (ou solde naturel)

Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots "excédent" ou "accroissement" sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et le solde naturel est alors négatif. (source : INSEE)

• Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et la population totale correspondante. (source : INSEE)

• Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. (source : INSEE)

• Modèle INSEE Omphale

Il permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme sur tout territoire supracommunal de plus de 50 000 habitants. Ces projections peuvent porter sur la population, le nombre d'actifs ou le nombre de ménages. (source : INSEE)

• Demandeurs d'emploi catégories ABC

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, exerçant une activité réduite courte (inférieure à 78h).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, exerçant une activité réduite longue (plus de 78h). (source : DIRECCTE)

• La déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

L'embauche d'un salarié ne peut intervenir qu'après déclaration nominative accomplie par l'employeur auprès des organismes de protection sociale désignés à cet effet (URSSAF ou MSA pour les salariés agricoles), et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Lors de l'embauche d'un salarié relevant du régime général de la Sécurité sociale, la DPAE permet d'effectuer 6 formalités obligatoires auprès de l'URSSAF : déclaration de première embauche dans un établissement, immatriculation au régime général de la Sécurité sociale, affiliation à l'assurance chômage, adhésion à un service de santé au travail, déclaration d'embauche pour la visite médicale obligatoire et pré-établissement de la déclaration annuelle des données sociales (DADS).

Ces données peuvent être mobilisées pour la connaissance du marché du travail. Elles concernent les entreprises,

associations, administrations et collectivités territoriales. Les DPAE qui concernent l'intérim ne sont statistiquement pas réparties par secteur d'activité ce qui minore inéluctablement le nombre de DPAE au sein de chacun des secteurs. (source : URSSAF)

• Le Revenu de solidarité active (Rsa)

Le revenu de solidarité active (Rsa) vise à compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin, à encourager l'activité professionnelle, à lutter contre l'exclusion et enfin à simplifier les minima sociaux.

Ce dispositif comporte une prestation monétaire et un volet d'accompagnement pour soutenir les bénéficiaires dans leur insertion sociale et leur retour à l'emploi. Piloté par les conseils généraux, le Rsa fait l'objet d'un financement associant les départements et l'État. La prestation est versée par les caisses d'Allocations familiales (CAF) ou les caisses de Mutualité sociale agricole (CMSA).

On distingue trois catégories de ménages allocataires :

- les foyers bénéficiaires du Rsa socle seul qui n'ont pas de revenus d'activité

- les foyers bénéficiaires du Rsa socle et activité qui ont de faibles revenus d'activité inférieurs à un montant forfaitaire

- les foyers bénéficiaires du Rsa activité seul qui ont de faibles revenus d'activité supérieurs au montant forfaitaire. (source : CAF)

• Ménages fiscaux imposés

La part des ménages fiscaux imposés est le pourcentage des ménages fiscaux qui ont un impôt à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). L'impôt à acquitter pour un ménage fiscal correspond à la somme des impôts à acquitter par les foyers fiscaux qui le composent (source : INSEE)

• Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. (source : INSEE)

• Rapport interdécile des revenus

Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. (source : INSEE)

• Médiane du revenu disponible par unité de consommation

Si on ordonne une distribution de revenus, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. (source : INSEE)

En savoir plus...

- **Acoss, URSSAF** - www.acoss.fr
> Observatoire économique
- **CGET** - www.cget.gouv.fr (Commissariat général à l'égalité des territoires)
> Nos dossiers > La France des nouvelles régions
- **DARES** - <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>
> DARES - Études et statistiques > Accès directs par thématiques > Région
- **DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté** - <http://bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/>
> Études et statistiques
- **Efigip - État des lieux socio-économique par zone d'emploi** - www.efigip.org
> Territoires
- **France stratégie** - <http://www.strategie.gouv.fr/>
> Thématiques > Travail - Emploi - Formation
- **INSEE** - www.insee.fr
> Publications > Collections régionales > Les publications Bourgogne-Franche-Comté
- **OSTAJ** - www.ostaj.org (Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien)
> Analyses
- **Pôle emploi** - www.pole-emploi.fr
> Menu > Région > Bourgogne-Franche-Comté > Météo de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté

retour
sommaire

C2R

15 Place Grangier
21000 Dijon
tél. 03 80 54 14 14
fax 03 81 25 52 20
www.c2r-bourgogne.org
c2r@c2r-bourgogne.org

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org

Outil de diagnostic, de prospective,
d'évaluation, d'aide à la décision et
d'information au service des décideurs
publics sur les champs de l'emploi, de la
formation, de l'orientation et de l'insertion,
C2R et Efigip sont financés dans le cadre du
contrat de plan État-Région 2015-2020.

C2R et Efigip sont membres
du réseau national des CARIF-OREF.